

SICAV de droit français

LAZARD FUNDS

SICAV à compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2022

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

SOMMAIRE

1. Certification du commissaire aux comptes	3
2. Comptes consolidés	10
Compartiment : LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES	15
3. Caractéristiques de l'OPC	16
4. Changements intéressant l'OPC	25
5. Rapport de gestion	28
6. Informations réglementaires	32
7. Comptes de l'exercice	38
Compartiment : LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI	78
8. Caractéristiques de l'OPC	79
9. Changements intéressant l'OPC	88
10. Rapport de gestion	91
11. Informations réglementaires	95
12. Comptes de l'exercice	102

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

10, avenue Percier
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 2 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

10, avenue Percier
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 2 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

2. COMPTES CONSOLIDES

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	717 440 451,12	258 674 044,53
OPC MAÎTRE		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	661 640 776,74	248 665 104,87
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	661 640 776,74	248 665 104,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	31 213 695,16	7 854 096,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	31 213 695,16	7 854 096,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	24 585 979,22	2 154 843,66
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 712 733,80	2 154 843,66
Autres opérations	15 873 245,42	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	42 529 909,49	4 614 043,44
Opérations de change à terme de devises	239 241,95	345 866,12
Autres	42 290 667,54	4 268 177,32
COMPTES FINANCIERS	33 995 290,55	10 743 485,94
Liquidités	33 995 290,55	10 743 485,94
TOTAL DE L'ACTIF	793 965 651,16	274 031 573,91

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	649 526 277,11	262 247 523,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	198,05	128,73
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	84 674 639,19	2 079 642,93
Résultat de l'exercice (a,b)	17 938 550,17	6 496 755,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	752 139 664,52	270 824 050,25
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 740 034,83	2 154 843,41
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	8 740 034,83	2 154 843,41
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 740 034,83	2 154 843,41
Autres opérations		
DETTES	24 486 221,55	1 052 679,68
Opérations de change à terme de devises	238 969,36	343 816,85
Autres	24 247 252,19	708 862,83
COMPTES FINANCIERS	8 599 730,26	0,57
Concours bancaires courants	8 599 730,26	0,57
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	793 965 651,16	274 031 573,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1221		5 610 250,00
EURO SCHATZ 1222	1 750 004 450,00	
EURO BOBL 1221		8 095 800,00
EURO BOBL 1222	119 750 000,00	
US 10YR NOTE 1221		12 491 506,32
EC EURUSD 1222	18 849 525,34	
RP EURGBP 1222	2 510 112,81	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	195 000 000,00	
ITRAXX EUR XOVER S38	9 000 000,00	
ITRAXX EUR XOVER S38	100 000 000,00	
ITRAXX EUR XOVER S38	4 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 1221		42 455 000,00
TU CBOT UST 2 1221		132 911 930,28
XEUR FGBX BUX 1221		24 400 800,00
CBOT USUL 30A 1221		24 728 741,53
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 500,59	342,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 880,00	1 606,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	18 090 313,98	7 262 322,80
Produits sur titres de créances	6 375,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 977,31	5 133,39
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	18 130 046,88	7 269 405,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	17 538,51	12 563,66
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	79 012,96	19 546,39
Autres charges financières		
TOTAL (2)	96 551,47	32 110,05
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	18 033 495,41	7 237 295,47
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 665 357,73	2 157 046,10
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	12 368 137,68	5 080 249,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	5 570 412,49	1 416 505,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	17 938 550,17	6 496 755,14

ANNEXES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV LAZARD FUNDS est constituée de 2 compartiments :

- LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES,
- LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI.

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**Compartiment :
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES**

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

FORME JURIDIQUE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances internationaux.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Actions RC EUR, PC EUR, PVC EUR, TC EUR, PVC H-CHF, FC EUR, PC USD, PC H-USD, RC H-USD :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Actions PD EUR, RD H-USD :

Le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par l'Assemblée Générale. Elle peut distribuer des acomptes.

OPC D'OPC

Néant.

OBJECTIF DE GESTION

Action RC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,25%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Actions PC EUR, PD EUR, TC EUR, FC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 2,00%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PVC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 2,40%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PVC HCHF

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : SARON +2,40%. L'indicateur de référence est exprimé en CHF.

Actions PC USD, PC HUSD

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +2%. L'indicateur de référence est exprimé en USD.

Actions RC HUSD, RD HUSD

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +1.25%. L'indicateur de référence est exprimé en USD.

INDICATEUR DE REFERENCE

Action RC EUR

€STR Capitalisé + 1,25%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

Action PVC EUR

€STR Capitalisé + 2,40%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européenne sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

Action PVC HCHF

SARON +2,40%

Le SARON représente le taux d'intérêt au jour le jour du marché monétaire garanti pour le Franc Suisse (CHF). Il est basé sur les transactions et les cotations affichées sur le marché suisse des pensions de titres (repo). Le SARON fait partie d'un ensemble de données d'indices comprenant tous les taux de référence suisses calculés par SIX. Cet ensemble de données peut être obtenu sur le site Web de SIX (<https://www.six-group.com>) et via les fournisseurs de données (par exemple SIX, Bloomberg, Refinitiv).

Actions PC USD, PC HUSD

Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +2%

Ce taux monétaire est un taux moyen capitalisé pondéré calculé par la « Federal Reserve Bank » de New-York.

Les données sont disponibles sur : <https://fred.stlouisfed.org>

Code Bloomberg : FDTR Index

Actions RC HUSD, RD HUSD

Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +1.25%

Ce taux monétaire est un taux moyen capitalisé pondéré calculé par la « Federal Reserve Bank » de New-York.

Les données sont disponibles sur : <https://fred.stlouisfed.org>

Code Bloomberg : FDTR Index

Actions PC EUR, PD EUR, TC EUR, FC EUR

€STR Capitalisé + 2,00%

L'indice €STR Capitalisé constitue la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Ce taux est calculé à partir de la moyenne pondérée par les volumes des taux interbancaires au jour le jour auxquels les 57 banques de référence effectuent leurs transactions. Il est établi par la Banque Centrale Européennes sur une base « nombre exact de jours/360 » et publié par la Fédération Bancaire Européenne. Des informations complémentaires sont accessibles via le site www.banque-france.fr

UNIVERS D'INVESTISSEMENT ESG DE REFERENCE

50% univers de la zone Euro fourni par nos partenaires ESG, equi-pondéré, restreint aux secteurs suivants : Diversified Bank, Insurance, Financial Services General, Retails and Specialized Banks ; 50% indice ICE BofA Euro Non-financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index.

Code Bloomberg : HEAE Index

L'administrateur de l'€STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées du compartiment Lazard Credit Opportunities

Le Compartiment vise à atteindre une performance annuelle nette de frais supérieure à l'€STR capitalisé + 1,25% pour l'Action RC EUR, à l'€STR capitalisé + 2% pour les Actions PC EUR, PD EUR et TC EUR, à l'€STR capitalisé + 2,40% pour l'Action PVC EUR, au SARON + 2,40% pour l'Action PVC H-CHF, au Daily Effective Compounded Federal Funds Rate + 2% pour les actions PC USD, PC H-USD et au Daily Effective Compounded Federal Funds Rate + 1.25% pour les actions RC H-USD et RD H-USD, par une gestion dynamique du risque de taux, du risque de crédit et du risque de change, en investissant essentiellement sur des dettes risquées émises par des Etats, des entreprises, des institutions financières et des structures financières qui apportent un supplément de rendement par rapport aux signatures souveraines.

La surperformance par rapport à l'indice générée par le crédit repose sur deux volets : le supplément de rendement apporté par les dettes risquées que sont en particulier des dettes d'émetteurs privés et des emprunts d'Etat pouvant être liés à des marchés émergents, et une rotation dynamique du portefeuille lorsque les suppléments de rendement baissent. Le gérant pourra investir dans tout type d'émetteur, sans contraintes de qualité de signature ni de localisation géographique. Il mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Il ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. Le gérant ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Les informations relatives à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Risque de taux (y compris dérivés)		Investissement		Exposition	
		Min	Max	Min	Max
Fourchette de sensibilité aux risques de taux		-5	+10	-5	+10
Risque de crédit		Investissement		Exposition	
		Min	Max	Min	Max
Zone géographique de l'émetteur	Zone Europe	20%	100%	20%	100%
	Autres zones	0%	80%	0%	80%

Enfin, le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'Euro.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

Le Compartiment réalisera ainsi une gestion dynamique du risque de change afin d'optimiser la performance à moyen terme.

Le Compartiment peut utiliser des futures sur taux et de change, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change et du change à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé aux risques de taux, de change, de crédit et de volatilité, dans une enveloppe fixée par une VaR absolue. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

Critères extra-financiers

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

La prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Analyse des investissements en obligations détenues en direct

L'analyse ESG des titres vifs se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne.

À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne. Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les risques susceptibles d'affecter la durabilité des entreprises ou « Sustainability Risks » (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses) ainsi que les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou « Principal Adverse Impacts » (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets), c'est-à-dire tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement.

Lazard Frères Gestion annoncera au plus tard le 30 décembre 2022 comment ce produit considère les incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :

- 1) une baisse des revenus;
- 2) des coûts plus élevés;
- 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs;
- 4) coût du capital plus élevé ; et
- 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Ces notations ESG internes sont intégrées au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille.

Conditions permettant de communiquer de manière réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers :

Le taux d'analyse extra-financière des investissements de l'OPC est, en fonction des catégories d'investissements de l'OPC, supérieur à :

- 90% de l'actif net de l'OPC pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;
- 75% de l'actif net de l'OPC pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « émergents », les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

En cas d'investissement dans plusieurs catégories, les taux susmentionnés s'appliquent par transparence à chaque catégorie.

La note ESG globale Moody's ESG Solutions du portefeuille sera supérieure à celle de l'univers d'investissement ESG de référence défini ci-dessus.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

2. Actifs hors dérivés du compartiment Lazard Credit Opportunities

Le portefeuille du Compartiment est composé de :

Actions

- Actions préférentielles à hauteur de 5% maximum de l'actif net dans la mesure où elles peuvent s'analyser comme des dettes super-subordonnées qui présentent les caractéristiques suivantes : notation par une agence de rating (dans la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ; dividende fixe comparable à un coupon couru ; dettes perpétuelles susceptibles d'être rappelées par l'émetteur dans des conditions déterminées ; une sensibilité aux taux.

- Actions ordinaires à hauteur de 5% maximum de l'actif net. Le Compartiment n'investira pas activement sur des actions, mais pourra conserver ces dernières si elles sont issues d'une restructuration de dettes, typiquement suite à un échange actions contre dettes. Le gérant fera ses meilleurs efforts pour céder les actions reçues dans les meilleurs délais en fonction des conditions de marché et afin d'optimiser le cours de sortie pour les actionnaires.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

- Obligations et titres négociables libellés en Euro et/ou en toute devise émis par des entreprises et des institutions financières sans contraintes de signatures, à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

- Obligations et titres de créance négociables libellés dans d'autres devises que l'Euro et le Dollar à hauteur de 60% maximum de l'actif net.

- Emprunts libellés en Euro et/ou en toute devise émis par des Etats quels que soient leur appartenance géographique, institutionnelle ou leur notation à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

- Obligations convertibles de type obligataire, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

- Dettes subordonnées perpétuelles dans la limite de 50% maximum de l'actif net dont 30% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (« Cocos Bonds »).

- Instruments spécifiques libellés en euros :

- Titres émis dans le cadre de programmes EMTN dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit. A hauteur de 20% maximum de l'actif net.

OPC

OPCVM ou FIA français ou étrangers respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Comofi, monétaires, monétaires court terme ou obligataires, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Ces OPC peuvent être gérés la société de gestion.

3. Instruments dérivés du compartiment Lazard Credit Opportunities

- Nature des marchés d'intervention :

☒ réglementés

☒ organisés

☒ de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - ☐ actions
 - ☒ taux
 - ☒ change
 - ☒ crédit
 - ☒ autres risques volatilité
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitée à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - ☒ couverture
 - ☒ exposition
 - ☐ arbitrage
 - ☐ autre nature
- Nature des instruments utilisés :
 - ☒ **futures** :
 - ☐ sur actions et indices actions
 - ☒ sur taux : risque de taux
 - ☒ de change
 - ☐ autres
 - ☒ **options** :
 - ☐ sur actions et indices actions
 - ☒ sur taux : risque de taux et de volatilité des taux
 - ☒ de change
 - ☐ autres
 - ☐ **swaps** :
 - ☐ swaps d'actions
 - ☒ swaps de taux : transformation de rémunération à taux fixe en rémunération à taux variable et inversement
 - ☒ swaps de change
 - ☐ swap de performance
 - ☒ change à terme
 - ☒ dérivés de crédit
 - ☐ autres nature
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - ☒ couverture partielle ou générale du portefeuille, de certains risques, titres
 - ☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
 - ☒ augmentation de l'exposition au marché sans effet de levier
 - ☐ maximum autorisé et recherché
 - ☐ autre stratégie

4. Titres intégrant des dérivés du compartiment Lazard Credit Opportunities

Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents et permis par le programme d'activité de la société de gestion, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions (tous types de capitalisation), titres et valeurs mobilières assimilés dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 100% maximum de l'actif net. Les obligations convertibles contingentes sont limitées à hauteur de 30 % maximum de l'actif net.

5. Dépôts du compartiment Lazard Credit Opportunities

Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion du Compartiment dans la limite de 10% de son actif.

6. Emprunts d'espèces du compartiment Lazard Credit Opportunities

Le Compartiment peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres du compartiment Lazard Credit Opportunities

Néant.

8. Information sur les garanties financières du compartiment Lazard Credit Opportunities

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, le Compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ Risque de crédit

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de change

Le Compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ Risque lié aux instruments financiers dérivés

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ Risque de contrepartie

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de liquidité

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque sur titres hybrides ou subordonnés**

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

▪ **Risque lié à la surexposition**

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, le porteur pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

▪ **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du Compartiment peut baisser.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

▪ **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra financières quelles que soient les opportunités de marché.

GARANTIE OU PROTECTION DU COMPARTIMENT LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

Néant.

SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE DU COMPARTIMENT LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

Ce Compartiment s'adresse à tous souscripteurs conscients des risques liés aux investissements sur les marchés internationaux de crédit.

Il pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Compartiment.

Information relative aux investisseurs russes et biélorusses

Compte tenu des dispositions du règlement UE n° 833/2014 modifié par le règlement UE n° 2022/328 et du règlement CE n° 765/2006 modifié par le règlement (UE) n°2022/398, la souscription de parts ou actions de cet OPC est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie. Cette interdiction ne s'applique pas aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne. Cette interdiction restera effective aussi longtemps que la Réglementation sera en vigueur.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le Compartiment n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du *Securities Act* de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des *Restricted Persons*, telles que définies ci-après.

Les *Restricted Persons* correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du *Securities Act* de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1^{er} juillet 2014, dès lors que le Compartiment investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le Compartiment, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Compartiment dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR00140081X3) en date du 18 novembre 2021 a décidé de :

- o Modifier la rédaction relative à la commission de surperformance, en application d'une position recommandation de la part de l'AMF
- o Apporter une précision rédactionnelle dans la stratégie d'investissement des deux compartiments de la Sicav à compartiments, afin d'indiquer, que par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net du Compartiment dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

➤ **Date d'effet : 21/01/2022.**

Il a été décidé pour la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR00140081X3) :

- o Création action « FC EUR » (code ISIN : FR00140081X3) pour le Compartiment LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES ;
- o Modification des modalités de calcul de la commission de surperformance des deux Compartiments.

➤ **Date d'effet : 21/02/2022.**

Il a été décidé pour la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR00140081X3) :

- o Insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- o Règlement / Statuts : Suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- o Acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant (le cas échéant).

➤ **Date d'effet : 16/06/2022.**

Le conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS (dans le compartiment LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES)** (code ISIN FR00140081X3) en date du 18 novembre 2021 a décidé la création de quatre actions (**PC USD** : code ISIN : FR001400BBG2 / **PC H-USD** : code ISIN : FR001400BBI8 / **RC H-USD** : code ISIN : FR001400BBJ6 / **RD H-USD** : code ISIN : FR001400BBK4)

➤ **Date d'effet : 07/07/2022.**

Il a été décidé pour la SICAV **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR00140081X3) :

- Insertion d'une « information benchmark » dans le DICI ;
- Ajout du risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques ;
- Modification rédactionnelle de la politique de gestion ISR.

➤ **Date d'effet : 16/08/2022.**

Il a été décidé pour la SICAV **LAZARD FUNDS** (code ISIN : FR00140081X3) la création d'un troisième compartiment, LAZARD HUMAN CAPITAL (code ISIN : FR0014009F63)

➤ **Date d'effet : 31/08/2022.**

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

I. Liste des mandats

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
Mme Éléonore Bunel <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Funds (Sicav à compartiments)
M. François-Marc Durand <i>Président de Lazard Frères Gestion SAS</i>	4	- Président Directeur Général de la Sicav Norden SRI - Administrateur des Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (Sicav à compartiments) . Lazard Alpha Allocation
M. Jean-Jacques de Gournay <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Président Directeur Général de la Sicav Norden Family - Administrateur des Sicav : . Lazard Funds (Sicav à compartiments) . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
Mme Monica Nescaut <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur dans les Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (Sicav à compartiments) . Norden SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
M. Paul Castello <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur des Sicav : . Lazard Euro Short Duration SRI . Lazard Equity SRI . Norden Small . Lazard Funds (Sicav à compartiments) - Directeur général Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global

II. Jetons de Présence

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
Mme Eléonore Bunel	0
M. François-Marc Durand	0
M. Jean-Jacques de Gournay	0
Mme Monica Nescaut	0
Lazard Frères Gestion SAS représentée par Mme Alexia Latorre	0
MGEN	€ 1.600
Union Mutualiste Retraite (UMR)	€ 1.600
M. Paul Castello	0

III. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L.225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général qui porte le nom de Président Directeur Général.

5. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Action RC : FR0010230490 : 3.23%,
Action TC : FR0010235499 : 3.95%,
Action PC : FR0010235507 : 3.95% ,
Action PVC : FR0013432143 : 3.67%,
Action PVC H-CHF : FR0014002X15 : 3.77%,
Action PD : FR0012156347 : 3.95%.

La performance de l'indice sur la période est de :

Action RC : 0.81%, (*Ester +1.25%),
Action TC : 1.44%, (*Ester +2.00%, depuis le 01/01/2022 avant Ester +1,50%),
Action PC/PD : 1.51%, (*Ester +2.00% depuis le 01/01/2022 avant Ester +1,50%),
Action PVC : 1.99%, (*Ester +2.40%),
Action PVC H-CHF: 1.89%, (*SARON +2.40%).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'horizon s'est assombri sur les derniers mois. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières constituent un choc majeur qui intervient dans un monde où la question de l'inflation est passée au premier plan. Initialement vue comme la conséquence temporaire d'une reprise économique exceptionnelle du fait de la réouverture des économies post confinements et grâce aux importantes mesures de soutien, l'inflation est plus forte qu'attendu et semble devenir plus pérenne. Ceci a amené un net changement de discours de la part des banques centrales qui font de la lutte contre l'inflation une priorité.

L'inflation s'est nettement renforcée, un peu partout dans le monde, au-delà de l'augmentation des prix des matières premières et des biens affectés par les problèmes d'offre et par la pandémie. Parallèlement, les taux de chômage ont fortement baissé et des pénuries de main d'œuvre se sont fait le jour, exerçant des pressions haussières sur les salaires, en particulier aux Etats-Unis, faisant craindre la mise en place d'une boucle prix-salaires.

Ce contexte de forte inflation a amené les banques centrales à durcir leur politique monétaire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie perturbe grandement l'économie mondiale, et particulièrement la zone euro où la diminution des flux de gaz russe à l'été 2022 a entraîné une forte hausse des prix de l'énergie, augmentant le risque d'une récession à court terme.

Aux Etats-Unis, le PIB était en hausse de +1,8% sur un an au T2 2022 et de +3,5% par rapport à son niveau du T4 2019. 5,7 millions d'emplois ont été créés au cours des douze derniers mois, portant l'emploi total à 153,0 millions, contre 152,5 millions avant la crise sanitaire. Le taux de chômage a baissé de 4,7% à 3,5% et le ratio du nombre d'offres d'emplois par demandeur d'emploi a augmenté de 1,5 à 1,8. Le salaire horaire a augmenté de +5,8% sur un an. L'inflation sur un an a accéléré de +5,4% à +8,3% et de +4,0% à +6,3% hors énergie et alimentation. En novembre, le Congrès américain a adopté un plan d'investissement en infrastructures de 1200 Mds USD.

La Fed a augmenté son taux directeur de 300 points de base pour le porter dans la fourchette de 3,00-3,25%, en cinq mouvements : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, +75 points de base en juin, +75 points de base en juillet et +75 points de base en septembre. En novembre 2021, la Fed a annoncé qu'elle ralentirait ses achats d'actifs à hauteur de -15 Mds USD par mois. Ce rythme a été doublé en décembre. En mai, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre.

Dans la zone euro, le PIB était en hausse de +4,1% sur un an au T2 2022 et de +1,8% par rapport à son niveau du T4 2019. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,7% sur un an en Allemagne, de +4,2% en France, de +5,0% en Italie et de +6,8% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 8,1% à 6,6%. L'inflation sur un an a accéléré de +3,4% à +10,0% et de +1,9% à +4,8% hors énergie et alimentation. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien, pour un montant estimé de 280 Mds EUR.

En Allemagne, Olaf Scholz a été élu chancelier le 8 décembre 2021. Un gouvernement de coalition composé du Parti social-démocrate, des Verts et des libéraux a été formé. En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Le parti d'extrême droite des Frères d'Italie, emmené par Giorgia Meloni, a réalisé le meilleur score avec plus d'un quart des voix.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de 125 points de base en deux mouvements : +50 points de base en juillet et +75 points de base en septembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 0,75%, le taux de refinancement de 0% à 1,25% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 1,50%. En décembre 2021, la BCE a annoncé qu'elle ralentirait ses achats d'actifs au premier trimestre 2022 et que le programme « Pandemic Emergency Purchase Programme » (PEPP) se terminerait en mars 2022. En mars, la BCE a annoncé la fin du programme PEPP et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre du programme « Asset Purchase Programme » (APP), tout en indiquant que le programme APP pourrait se terminer au troisième trimestre 2022. En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP et pré-annoncé une hausse des taux pour juillet. En juillet, la BCE a approuvé la création d'un nouveau dispositif (« Transmission Protection Mechanism ») qui pourrait être activé en cas d'emballement des marges de crédit, sous conditions.

En Chine, le PIB était en hausse de +0,4% sur un an au T2 2022 et de 2,6% en rythme trimestriel, dans un contexte de poursuite de la politique du zéro Covid et de ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté de 4,9% à 5,3%. L'inflation sur un an est passée de +0,7% à +2,5% et de +1,2% à +0,9% hors énergie et alimentation. La banque centrale chinoise a baissé ses taux directeurs de 10 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. Le coefficient de réserves obligatoires pour les plus grandes banques a été abaissé de 75 points de base à 11,25%. En mars, le gouvernement a annoncé viser une croissance du PIB « d'environ 5,5% » en 2022. En avril, Xi Jinping a appelé à déployer tous les efforts possibles pour renforcer la construction d'infrastructures.

POLITIQUE DE GESTION

Sur le premier trimestre, les taux souverains ont repris une tendance haussière au mois d'octobre. La crise de l'énergie, la pénurie de semi-conducteurs et le ralentissement de la croissance chinoise se sont superposés à des attentes croissantes quant à une évolution restrictive des politiques monétaires des Banques centrales. Au global, **un fort aplatissement s'est dessiné sur le segment « 10-30 ans »**, témoin habituel d'inquiétudes renforcées sur la croissance.

A partir du mois de novembre, le variant « Omicron » a fait son apparition. Malgré la publication d'indices PMI européens solides et la persistance d'une inflation toujours élevée, **les taux souverains ont globalement reculé devant l'apparition du variant sud-africain**, alors même que la pandémie marquait déjà un vif rebond en Europe. Dans ce contexte, **les taux à 10 ans ont chuté en France (-24 pb), en Allemagne (-26 pb) et aux États-Unis (-11 pb)**. L'aplatissement des courbes, qui avait précédemment touché le segment « 10-30 ans » a nettement affecté la partie « 2-10 ans ». **Les actifs risqués ont évolué négativement, avec un écartement significatif des spreads de crédit tant pour les émetteurs corporate que financiers.**

En décembre, **les taux ont repris leur tendance haussière**, soutenus par les premières études sur la moindre dangerosité du variant « Omicron », les chiffres d'inflation élevés et les perspectives de croissance. Nous avons assisté à une **compression des primes de risque des émetteurs financiers** (sur l'ensemble de la structure de capital) **et corporate.**

Sur le trimestre, **le fonds affiche une performance de -0,37%**, impactée principalement par la **hausse des taux observée en novembre** et, ce malgré le rebond du mois de décembre. **L'effet crédit est, quant à lui, positif.**

Plusieurs faits marquants ont jalonné le premier trimestre de l'année 2022. Tout d'abord, **le mouvement haussier des taux souverains**, entamé en 2021, **s'est prolongé sur le premier trimestre** en lien avec un discours de plus en plus ferme des banques centrales vis-à-vis de l'inflation.

En effet, la poursuite des pressions inflationnistes, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, a incité les institutions à accélérer le rythme de resserrement de leur politique monétaire. La Fed a d'ores et déjà entamé son programme avec une première hausse de ses taux directeurs de 25 pb mi-mars. **D'autres hausses vont se succéder tout au long de l'année pour tenter d'enrayer une inflation galopante.** Dans ce contexte, nous avons assisté à une hausse généralisée des taux souverains : +83 pb pour le 10 ans US et +73 pb pour le 10 ans allemand.

Cet environnement de tensions sur les taux d'intérêt et d'incertitudes liées au resserrement des politiques monétaires a mécaniquement poussé les primes de risque crédit à l'écartement en début de trimestre. Cet écartement s'est amplifié suite à la dégradation des tensions géopolitiques avec, en point d'orgue, l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février. L'inflation persistante, le conflit et les sanctions ont jeté une ombre sur les perspectives de croissance mondiale, ce qui a pesé sur les indices de crédit.

Sur le trimestre, les primes de risque se sont écartées de +31 pb pour le crédit euro Investment Grade et jusqu'à +78 pb pour le crédit euro High Yield corporate.

L'effet taux a contribué positivement à la performance du fonds sur le 1^{er} trimestre : +300 pb. **Notre positionnement en sensibilité négative a soutenu la performance (+446 pb)** et notamment nos positions vendeuses de Futures sur les taux américains à 2 ans (+146 pb) et Allemands à 5 ans (+108 pb).

L'effet crédit a, en revanche, affiché une contribution négative à la performance (-128 pb), le portage n'ayant pas suffisamment contrebalancé l'écartement des primes de risque.

Le mouvement haussier des taux souverains s'est prolongé sur le deuxième trimestre de l'année en lien avec un discours de plus en plus ferme des banques centrales vis-à-vis de l'inflation. En effet, la poursuite des pressions inflationnistes, tant aux États-Unis qu'en Europe, a incité les institutions à accélérer le rythme de resserrement de leur politique monétaire. Après avoir entamé son programme avec une première hausse de ses taux directeurs de 25 pb mi-mars, la Fed a accéléré la cadence avec des hausses de 50 pb mi-mai et de 75 pb mi-juin (plus forte hausse depuis 1994) pour tenter de juguler une inflation au plus haut depuis plus de 40 ans. **De nouvelles hausses vont se succéder au cours du second semestre.** Dans ce contexte, nous avons assisté à une hausse généralisée des taux souverains : +67 pb pour le 10 ans US et +79 pb pour le 10 ans allemand.

Cet environnement de tensions sur les taux d'intérêt, d'incertitudes liées au resserrement des politiques monétaires et la dégradation des tensions géopolitiques ont mécaniquement poussé les primes de risque crédit à l'écartement sur le trimestre. **Fin juin, les craintes d'un possible rationnement du gaz en Europe sont venues amplifier cette tendance** (+83 pb pour le crédit euro Investment Grade et jusqu'à +258 pb pour le crédit euro High Yield corporate sur la période).

L'effet taux a contribué positivement à la performance du fonds sur le 2^{ème} trimestre : +218 pb. **Notre positionnement en sensibilité négative (+346 pb) a contrebalancé l'impact négatif de la hausse des taux d'intérêt (-145 pb)** et notamment nos positions vendeuses de Futures sur les taux allemands à 2 ans (+73 pb) et 10 ans (+81 pb) ainsi que sur les taux français à 10 ans (+241 pb).

L'effet crédit a, en revanche, affiché une contribution négative à la performance (-225 pb). Le portage (+165 pb) et les couvertures mises en œuvre (CDS sur indice | +201 pb) n'ont pas suffisamment contrebalancé l'écartement des primes de risque (-591 pb).

Sur le troisième trimestre, le début de l'été s'est avéré plutôt constructif avec la traditionnelle période de publication des résultats. Dans leur ensemble, **ceux-ci se sont révélés satisfaisants tant pour les corporates que les institutions financières** incitant ainsi les investisseurs à faire leur retour sur le crédit, notamment au sein du segment Investment Grade. Le segment High Yield a également profité de cette tendance mais dans une moindre mesure. Celle-ci s'est prolongée jusqu'à la fin du mois d'août et le discours de Jérôme Powell. En effet, **les investisseurs semblaient parier sur un discours plus « dovish » et un ralentissement dans le rythme ou l'ampleur des remontées de taux d'intérêt** des banques centrales face aux craintes grandissantes d'une récession.

Mais lors du symposium organisé fin août à Jackson Hole, **Jerome Powell a maintenu sa ligne directrice en se montrant inflexible : la lutte contre l'inflation reste la priorité** des banquiers centraux.

Début septembre, de l'autre côté de l'Atlantique, **Christine Lagarde est venue confirmer cette même détermination à combattre l'inflation.** Après la hausse de 50 pb en juillet 2022, la BCE a décidé d'une nouvelle hausse de ses taux de 75 pb, plus forte augmentation de ses taux directeurs depuis sa création.

En fin de période, les taux souverains américains à 5 et 10 ans s'établissent à respectivement 4,09% (+105 pb) et 3,83% (+82 pb). Les taux souverains allemands terminent à 1,96% pour le 5 ans (+90 pb) et 2,11% pour le 10 ans (+78 pb).

L'effet taux a contribué positivement à la performance du fonds sur le 3^{ème} trimestre : +256 pb. **Notre positionnement en sensibilité négative (+395 pb) a contrebalancé l'impact négatif de la hausse des taux d'intérêt (-166 pb)** et notamment nos positions vendeuses de Futures sur les taux américains à 2 ans (+46 pb), 5 ans (+178 pb) et 10 ans (+166 pb).

L'effet crédit a également affiché une contribution positive à la performance (+38 pb), et notamment le segment High Yield Corporate (+57 pb).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO MONEY MARKET "B"	58 083 735,25	58 076 607,03
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	42 974 282,17	42 367 471,23
FRTR 0 1/4 07/25/24	56 150 819,70	19 121 935,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.1% 01-04-27	19 080 192,50	19 117 646,00
GERMANY 0.1% 15-04-23 IND	36 915 844,74	
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	18 113 950,00	17 735 948,00
ALLEM 0.1% 15-04-46 IND	17 120 590,25	16 117 454,73
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	13 865 765,50	13 462 487,26
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	5 627 372,88	18 880 919,43
CASINO 1.865% 13-06-22 EMTN	8 069 493,01	8 000 000,00

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 150 988 880,10**

- o Change à terme : 239 241,95
- o Future : 1 855 749 638,15
- o Options :
- o Swap : 295 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	5 810 000,00 5 810 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

ART 29 : LOI ENERGIE CLIMAT (LEC)

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion, https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR) :

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Compte rendu sur la performance extra-financière :

Au 30/09/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 53,3917 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 46,6354 à la date de démarrage du calcul.

Au cours de la période mesurée, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 43,6354 et 53,3917 Elle est restée supérieure à celle de son univers.

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) ainsi que la procédure de filtrage au regard des critères extra financiers se trouvent sur le site internet de la société de gestion (www.lazardfreresgestion.fr)

Analyse des investissements en obligations détenues en direct

L'analyse ESG des titres vifs se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne.

À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne. Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les risques susceptibles d'affecter la durabilité des entreprises ou « Sustainability Risks » (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses) ainsi que les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou « Principal Adverse Impacts » (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets), c'est-à-dire tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement.

Lazard Frères Gestion annoncera au plus tard le 30 décembre 2022 comment ce produit considère les incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :

- 1) une baisse des revenus;
- 2) des coûts plus élevés;
- 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs;
- 4) coût du capital plus élevé ; et
- 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. Ces notations ESG internes sont intégrées au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille.

Conditions permettant de communiquer de manière réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers :

Le taux d'analyse extra-financière des investissements de l'OPC est, en fonction des catégories d'investissements de l'OPC, supérieur à :

- 90% de l'actif net de l'OPC pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;
- 75% de l'actif net de l'OPC pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « émergents », les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

En cas d'investissement dans plusieurs catégories, les taux susmentionnés s'appliquent par transparence à chaque catégorie.

La note ESG globale Moody's ESG Solutions du portefeuille sera supérieure à celle de l'univers d'investissement ESG de référence défini ci-dessus.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Prévention et contrôle des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue

Niveau maximum de VaR mensuelle : 10,01%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 3,81%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 5,77%.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2021 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31.12.2021 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2021 en €	Rémunération variable au titre de 2021 (cash payé en 2022 et différé attribué en 2022) en €
191	18 442 291	41 071 107

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2021 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 464 457
Autres	64	40 095 707
Total	67	46 560 164

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	657 723 947,23	228 015 364,64
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	604 421 232,85	218 062 474,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	604 421 232,85	218 062 474,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	29 699 759,80	7 854 096,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	29 699 759,80	7 854 096,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	23 602 954,58	2 098 793,66
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 399 683,80	2 098 793,66
Autres opérations	15 203 270,78	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	40 957 094,59	4 477 571,61
Opérations de change à terme de devises	239 241,95	345 866,12
Autres	40 717 852,64	4 131 705,49
COMPTES FINANCIERS	33 139 948,60	9 160 901,31
Liquidités	33 139 948,60	9 160 901,31
TOTAL DE L'ACTIF	731 820 990,42	241 653 837,56

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	590 143 514,20	231 246 340,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	198,05	128,73
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	84 708 833,42	2 110 174,88
Résultat de l'exercice (a,b)	15 935 720,47	5 230 611,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	690 788 266,14	238 587 255,07
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 426 984,83	2 098 793,41
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	8 426 984,83	2 098 793,41
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 426 984,83	2 098 793,41
Autres opérations		
DETTES	24 006 009,19	967 788,51
Opérations de change à terme de devises	238 969,36	343 816,85
Autres	23 767 039,83	623 971,66
COMPTES FINANCIERS	8 599 730,26	0,57
Concours bancaires courants	8 599 730,26	0,57
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	731 820 990,42	241 653 837,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1222	1 714 640 000,00	
EURO BOBL 1222	119 750 000,00	
US 10YR NOTE 1221		12 491 506,32
EC EURUSD 1222	18 849 525,34	
RP EURGBP 1222	2 510 112,81	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	195 000 000,00	
ITRAXX EUR XOVER S38	100 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 1221		42 455 000,00
TU CBOT UST 2 1221		132 911 930,28
XEUR FGBX BUX 1221		24 400 800,00
CBOT USUL 30A 1221		24 728 741,53
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 214,17	342,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 880,00	1 606,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 893 265,62	6 584 395,49
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 977,31	5 101,52
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	15 926 337,10	6 591 446,34
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	17 164,81	12 257,40
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	77 533,78	19 043,54
Autres charges financières		
TOTAL (2)	94 698,59	31 300,94
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	15 831 638,51	6 560 145,40
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 145 912,12	2 047 792,40
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	10 685 726,39	4 512 353,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	5 249 994,08	718 258,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	15 935 720,47	5 230 611,00

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

o **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

o **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
Tcn en Euro	Tcn en devises
Euribor, Swaps OIS et Btf - 3 – 6 – 9 – 12 mois Btan - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

o **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Swing Pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 27 juillet 2015. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus de la sicav, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS} \\ & \quad \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \quad \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente} \\ & \quad \quad 365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)} \end{aligned}$$

La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	1,715%	
		PC EUR	1%	
		PD EUR	1%	
		PVC EUR	0,60%	
		TC EUR	1%	
		PVC H-CHF	0,60%	
		FC EUR	1,00%	
		PC USD	1%	
		PC H-USD	1,05%	
		RC H-USD	1,765%	
		RD H-USD	1,765%	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Appliquées à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliquées à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Obligations, change	de 0 à 0,005%
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	RC EUR, PC EUR, PD EUR, TC EUR, FC EUR, PC USD, PC H-USD, RC H-USD, RD H-USD	Néant	
		PVC EUR, PVC H-CHF	20% de la performance au-delà de l'indicateur de référence	

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Compartiment d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque action du Compartiment et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Compartiment réel. La surperformance générée par l'action du Compartiment à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de l'action du Compartiment et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- L'action du Compartiment est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- L'action du Compartiment est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance de l'action du Compartiment est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	Capitalisation	Capitalisation

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	238 587 255,07	122 844 815,48
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	484 073 103,32	147 306 615,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-50 539 598,15	-45 082 351,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 066 242,00	5 573 117,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 637 489,13	-842 621,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	295 311 969,88	394 902 620,23
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-232 821 318,95	-401 243 705,02
Frais de transactions	-998 425,75	-216 298,15
Différences de change	2 661 320,70	599 046,75
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-54 736 308,97	8 787 454,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-48 542 214,92	6 194 094,05
<i>Différence d'estimation exercice N-I</i>	-6 194 094,05	2 593 360,68
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	4 733 753,65	2 212 003,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 832 547,31	2 098 793,66
<i>Différence d'estimation exercice N-I</i>	-2 098 793,66	113 210,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-597 963,92	-766 099,35
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 685 726,39	4 512 353,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments (*)		303,31
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	690 788 266,14	238 587 255,07

(*) N-I: Résultat de fusion des fonds (106016) Lazard Crédit Opportunities I et (106017) Lazard Crédit Opportunities II dans la SICAV (106002) Lazard Crédit opportunities pour un montant de 303,31 Euros.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	517 413 196,90	74,90
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 555 667,25	0,23
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 722 076,37	1,70
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	73 730 292,33	10,67
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	604 421 232,85	87,50
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	21 359 638,15	3,09
Crédit	295 000 000,00	42,71
Taux	1 834 390 000,00	265,55
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 150 749 638,15	311,35
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	517 413 196,90	74,90			13 277 743,62	1,92	73 730 292,33	10,67
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							33 139 948,60	4,80
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							8 599 730,26	1,24
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 834 390 000,00	265,55						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	19 042 734,44	2,76	112 094 409,45	16,23	145 155 333,89	21,01	60 395 920,82	8,74	267 732 834,25	38,76
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	33 139 948,60	4,80								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	8 599 730,26	1,24								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					1 714 640 000,00	248,21	119 750 000,00	17,34		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	10 258,77				2 276 965,25	0,33		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	480 032,64	0,07	205 542,18	0,03	60 164,08	0,01		
Comptes financiers	32 960 762,85	4,77			179 180,36	0,03	5,39	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	14 290 818,15	2,07	1 481,84					
Comptes financiers			1 323,12					
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	18 849 525,34	2,73			2 510 112,81	0,36		
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	239 241,95
	Ventes à règlement différé	17 883 461,46
	Souscriptions à recevoir	3 135 542,33
	Dépôts de garantie en espèces	18 954 973,85
	Coupons et dividendes en espèces	743 875,00
TOTAL DES CRÉANCES		40 957 094,59
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	238 969,36
	Achats à règlement différé	14 290 818,15
	Rachats à payer	2 130 151,62
	Frais de gestion fixe	599 963,28
	Frais de gestion variable	936 106,78
	Collatéraux	5 810 000,00
TOTAL DES DETTES		24 006 009,19
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		16 951 085,40

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	20 000,000	20 000 000,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	20 000,000	20 000 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 000,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	157 330,687	220 034 361,19
Actions rachetées durant l'exercice	-18 141,588	-25 217 793,63
Solde net des souscriptions/rachats	139 189,099	194 816 567,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	245 588,975	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	982,95
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	982,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	982,95
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	982,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 136,393	1 085 219,60
Actions rachetées durant l'exercice	-37,000	-35 323,16
Solde net des souscriptions/rachats	1 099,393	1 049 896,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	26 452,393	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	123 954,022	143 261 127,98
Actions rachetées durant l'exercice	-8 396,274	-9 817 448,22
Solde net des souscriptions/rachats	115 557,748	133 443 679,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	146 764,717	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	41,273	41 849,57
Actions rachetées durant l'exercice	-230,000	-223 472,85
Solde net des souscriptions/rachats	-188,727	-181 623,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	188,273	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	143 103,576	92 582 482,24
Actions rachetées durant l'exercice	-23 559,525	-15 133 484,23
Solde net des souscriptions/rachats	119 544,051	77 448 998,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	161 067,953	

	En action	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	121,000	60 359,47
Actions rachetées durant l'exercice	-60,000	-29 934,00
Solde net des souscriptions/rachats	61,000	30 425,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	61,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	491,47
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	491,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	515,260	7 005 245,90
Actions rachetées durant l'exercice	-6,000	-82 142,06
Solde net des souscriptions/rachats	509,260	6 923 103,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	934,260	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 91 045,91 0,81
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 2 332 667,25 1,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	244 297,74 1,00
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	718 485,56 0,61 804 897,85 0,68 22 939,82 0,02

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 1 566,12 0,61 539,81 0,21 603,55 0,24
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 850 255,01 1,69
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 75,22 1,71
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	78 538,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			29 699 759,80
	FR0010505313	LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	13 542 328,80
	FR0013507027	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC	6 869 330,00
	FR001400BVQ9	LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR	7 000 000,00
	FR0013314440	LAZ GL HYBR BD EV EUR	2 288 101,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			29 699 759,80

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	198,05	128,73
Résultat	15 935 720,47	5 230 611,00
Total	15 935 918,52	5 230 739,73

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	329 977,47	
Total	329 977,47	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	8 805 258,71	3 578 141,19
Total	8 805 258,71	3 578 141,19

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6,65	
Total	6,65	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6,55	
Total	6,55	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR		
Affectation		
Distribution	650 464,34	598 837,86
Report à nouveau de l'exercice	77,29	189,87
Capitalisation		
Total	650 541,63	599 027,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	26 452,393	25 353,000
Distribution unitaire	24,59	23,62
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	6,14	35,03

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 880 358,93	432 912,65
Total	3 880 358,93	432 912,65

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 604,13	3 691,91
Total	4 604,13	3 691,91

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 942 559,74	482 192,61
Total	1 942 559,74	482 192,61

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	126,09	
Total	126,09	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD		
Affectation		
Distribution	3,29	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	3,29	
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	
Distribution unitaire	3,29	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	322 475,33	134 773,64
Total	322 475,33	134 773,64

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	84 708 833,42	2 110 174,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	84 708 833,42	2 110 174,88

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 703 573,34	
Total	1 703 573,34	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	43 422 892,31	1 255 040,97
Total	43 422 892,31	1 255 040,97

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	26,18	
Total	26,18	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	23,44	
Total	23,44	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 209 067,58	
Capitalisation		252 687,26
Total	3 209 067,58	252 687,26

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	21 628 255,63	314 889,19
Total	21 628 255,63	314 889,19

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	46 855,49	8 035,63
Total	46 855,49	8 035,63

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	13 107 051,98	231 184,05
Total	13 107 051,98	231 184,05

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	796,70	
Total	796,70	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	13,10	
Capitalisation		
Total	13,10	

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 590 277,67	48 337,78
Total	1 590 277,67	48 337,78

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	109 526 923,62	90 392 045,05	122 844 815,48	238 587 255,07	690 788 266,14
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR en EUR					
Actif net					21 057 300,65
Nombre de titres					20 000,000
Valeur liquidative unitaire					1 052,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					85,17
Capitalisation unitaire sur résultat					16,49
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR en EUR					
Actif net	60 515 115,17	49 665 121,68	74 644 208,05	146 124 423,38	350 593 197,92
Nombre de titres	54,000	44,000	60 119,671	106 399,876	245 588,975
Valeur liquidative unitaire	1 120 650,28	1 128 752,76	1 241,59	1 373,35	1 427,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	17 963,81	-97 681,48	87,78	11,79	176,81
Capitalisation unitaire sur résultat	35 125,21	27 779,92	31,14	33,62	35,85
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD en USD					
Actif net en USD					1 022,49
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire en USD					1 022,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR					26,18
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR					6,65

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD en USD					
Actif net en USD					988,45
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire en USD					988,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR					23,44
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR					6,55
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR en EUR					
Actif net	37 922 500,36	31 362 030,60	30 752 477,29	24 281 593,34	25 691 873,07
Nombre de titres	43 993,000	37 987,394	34 688,944	25 353,000	26 452,393
Valeur liquidative unitaire	862,01	825,59	886,52	957,74	971,24
Distribution unitaire sur +/- values nettes	13,47				
+/- values nettes unitaire non distribuées					121,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-73,56	63,13	9,96	
Distribution unitaire sur résultat	27,58	20,63	22,37	23,62	24,59
Crédit d'impôt unitaire				0,001	(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR en EUR					
Actif net			84 218,12	35 870 181,07	174 887 231,11
Nombre de titres			80,000	31 206,969	146 764,717
Valeur liquidative unitaire			1 052,72	1 149,42	1 191,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			54,54	10,09	147,36
Capitalisation unitaire sur résultat			25,62	13,87	26,43
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF				376 768,13	195 241,23
Nombre de titres				377,000	188,273
Valeur liquidative unitaire en CHF				999,38	1 037,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR				21,31	248,86
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR				9,79	24,45
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR en EUR					
Actif net	6 165 205,08	7 544 907,76	14 553 463,27	26 343 464,11	105 482 059,90
Nombre de titres	11 721,000	14 310,000	25 213,047	41 523,902	161 067,953
Valeur liquidative unitaire	525,99	527,24	577,21	634,41	654,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,43	-45,78	40,96	5,56	81,37
Capitalisation unitaire sur résultat	13,90	10,50	11,91	11,61	12,06

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD en USD					
Actif net en USD					31 110,63
Nombre de titres					61,000
Valeur liquidative unitaire en USD					510,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR					13,06
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR					2,06
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD en USD					
Actif net en USD					510,93
Nombre de titres					1,000
Valeur liquidative unitaire en USD					510,93
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR					13,10
Distribution unitaire sur résultat en EUR					3,29
Crédit d'impôt unitaire en EUR					(*)
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR en EUR					
Actif net	4 924 103,01	1 819 985,01	2 810 448,75	5 619 088,75	12 839 781,97
Nombre de titres	454,000	167,000	235,000	425,000	934,260
Valeur liquidative unitaire	10 846,04	10 898,11	11 959,35	13 221,38	13 743,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	173,88	-944,77	847,14	113,73	1 702,17
Capitalisation unitaire sur résultat	313,32	242,65	273,52	317,11	345,16

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 2.6% PERP	EUR	2 000 000	1 249 447,12	0,18
CMZB FRANCFORT 1.375% 29-12-31	EUR	3 000 000	2 378 055,82	0,35
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	1 600 000	1 511 584,77	0,22
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	3 000 000	2 626 649,59	0,38
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	4 000 000	3 863 865,21	0,56
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	500 000	434 732,22	0,06
DEUTSC 4.5% 19-05-26 EMTN	EUR	500 000	487 246,85	0,07
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	EUR	1 000 000	872 220,27	0,13
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	2 600 000	1 840 998,03	0,26
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	2 400 000	1 657 077,21	0,24
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	2 500 000	2 439 555,31	0,35
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 1.625% 16-11-23	EUR	1 800 000	1 760 644,11	0,26
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	1 700 000	1 605 986,86	0,24
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 000 000	917 980,27	0,13
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG EUAR05+2.75% 28-06-27	EUR	1 700 000	1 526 094,75	0,22
GERMANY 0.1% 15-04-23 IND	EUR	30 000 000	36 994 055,85	5,36
HP PELZER 4.125% 01-04-24	EUR	1 000 000	782 933,75	0,11
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.75% 24-06-23	EUR	6 000 000	5 926 595,34	0,86
KS AKTUELL AG 2.625% 06-04-23	EUR	2 000 000	2 024 844,25	0,29
NIDDA BOND 7.25% 30-09-25	EUR	500 000	443 498,05	0,06
THYSSENKRUPP AG 1.875% 06-03-23	EUR	6 000 000	5 962 052,47	0,86
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	2 000 000	1 917 687,67	0,27
VOLKSWAGEN LEASING 1.125% 04-04-24	EUR	3 000 000	2 914 096,23	0,43
ZF NA CAPITAL 2.75% 27-04-23	EUR	5 000 000	4 993 598,97	0,72
TOTAL ALLEMAGNE			87 131 500,97	12,61
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG 6.125% PERP	EUR	7 000 000	6 168 160,74	0,89
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	3 000 000	2 881 278,77	0,42
TOTAL AUTRICHE			9 049 439,51	1,31
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	1 400 000	974 386,10	0,14
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	6 000 000	4 318 298,85	0,63
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	2 000 000	1 555 667,25	0,22
TOTAL BELGIQUE			6 848 352,20	0,99
BERMUDES				
CELE NUTR LTD 12-06-11 IN DEFAULT	SGD	1 000 000		
TOTAL BERMUDES				
BRESIL				
X PETROLEO 8.5% 01/06/2018 SERIE REGS DEFAULT	USD	2 000 000	10 258,77	
TOTAL BRESIL			10 258,77	
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	1 200 000	967 657,57	0,14
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.125% 18-01-29	EUR	3 000 000	3 074 811,99	0,45
ABANCA CORPORACION BANCARIA 7.5% PERP	EUR	6 000 000	5 577 555,65	0,81
BANCO DE BADELL 2.0% 17-01-30	EUR	2 000 000	1 741 583,15	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	4 000 000	3 268 683,29	0,47
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	1 200 000	1 128 782,47	0,16
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	3 000 000	2 087 550,00	0,30
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	1 000 000	786 321,37	0,11
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	2 500 000	2 074 832,19	0,30
BANCO DE CREDITO SOCIAL 8.0% 22-09-26	EUR	6 900 000	6 895 136,45	0,99
BANCO NTANDER 3.625% PERP	EUR	3 000 000	1 862 863,93	0,27
BANCO SANTANDER SA 5.25% PERP	EUR	4 000 000	3 606 484,62	0,52
BANKIA 6.375% PERP	EUR	7 000 000	6 671 259,42	0,97
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	2 000 000	1 273 833,52	0,18
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	5 000 000	4 459 159,03	0,65
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	1 500 000	1 337 872,50	0,20
IBERCAJA 2.75% 23-07-30	EUR	1 000 000	832 145,00	0,12
IBERCAJA 3.75% 15-06-25	EUR	6 800 000	6 732 775,95	0,97
IBERCAJA 7.0% PERP	EUR	3 400 000	3 245 196,52	0,47
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.5% 04-07-23	EUR	7 000 000	6 656 546,92	0,96
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.0% 15-09-24	EUR	3 000 000	2 837 021,67	0,41
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	500 000	442 636,11	0,06
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	3 500 000	3 186 345,10	0,47
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	2 800 000	2 125 192,90	0,31
UNICAJA BAN 4.5% 30-06-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 522 402,16	0,51
UNICAJA BAN 4.875% PERP	EUR	2 200 000	1 497 124,69	0,22
TOTAL ESPAGNE			77 891 774,17	11,28
ESTONIE				
AKTSIASELTS LUMINOR BANK ZCP 29-08-24	EUR	7 100 000	7 107 302,28	1,03
TOTAL ESTONIE			7 107 302,28	1,03
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT 1.514% 17-02-23	EUR	6 000 000	6 006 052,77	0,87
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	1 250 000	1 158 905,15	0,17
NETFLIX 3.625% 15-05-27	EUR	5 000 000	4 798 132,64	0,69
NETFLIX 3.625% 15-06-30	EUR	3 000 000	2 610 722,08	0,38
ORGANON FINANCE I LLC 2.875% 30-04-28	EUR	5 500 000	4 492 667,36	0,65
QUINTILES IMS 2.25% 15-01-28	EUR	4 000 000	3 245 150,00	0,47
TOTAL ETATS-UNIS			22 311 630,00	3,23
FRANCE				
ACCOR 3.625% 17-09-23	EUR	1 000 000	999 623,36	0,14
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	6 000 000	4 736 856,58	0,69
AIR FRANCEKLM 3.75% 12-10-22	EUR	8 800 000	9 089 063,12	1,31
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	4 000 000	3 462 350,14	0,50
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	2 000 000	1 911 916,44	0,27
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 3.5% 01-03-25	EUR	2 000 000	1 868 236,67	0,27
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EIS10R+0.1% PERP	EUR	5 300 000	4 148 075,18	0,60
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	1 600 000	1 396 597,15	0,20
BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	5 000 000	5 093 067,81	0,74
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	2 000 000	1 589 841,90	0,24
CA 4.0% PERP	EUR	5 000 000	4 022 618,96	0,58
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.561% 25-01-23	EUR	700 000	695 446,26	0,10
CHROME HOLDCO SAS 5.0% 31-05-29	EUR	300 000	233 885,17	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT AGRICOLE SA 4.10% 04/24	EUR	2 500 000	2 567 416,58	0,37
EDF 2.625% PERP	EUR	1 600 000	1 143 607,56	0,17
EDF 4.0% PERP	EUR	7 800 000	7 078 773,00	1,02
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	800 000	622 907,33	0,09
ELIS EX HOLDELIS 1.875% 15-02-23	EUR	6 000 000	6 023 438,63	0,87
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	1 200 000	1 128 210,99	0,17
FAURECIA 2.625% 15-06-25	EUR	3 000 000	2 656 073,75	0,39
FRTR 0 1/4 07/25/24	EUR	30 000 000	36 736 236,48	5,32
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	1 117 000	1 039 462,36	0,15
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	4 200 000	4 070 931,67	0,59
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	3 000 000	2 972 162,88	0,43
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 658 110,75	0,39
ORANO SA 3.125% 20-03-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 077 485,27	0,74
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 014 524,18	0,15
PAPREC 4.0% 31-03-25	EUR	3 000 000	2 700 260,00	0,39
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	1 250 000	1 265 842,36	0,18
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 693 438,08	0,24
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	500 000	435 763,63	0,06
SFR GROUP 5.875% 01-02-27	EUR	800 000	701 833,00	0,10
SG 1.375% 23-02-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 965 532,05	0,43
SPIE 3.125% 22-03-24	EUR	3 500 000	3 494 385,38	0,50
TEREOS 4.125% 16-06-23	EUR	1 300 000	1 302 530,46	0,19
TEREOS FINANCE GROUPE 1 7.5% 30-10-25	EUR	4 900 000	5 046 771,33	0,73
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	3 500 000	3 145 790,89	0,45
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	3 000 000	2 385 975,82	0,35
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	5 000 000	4 888 463,89	0,70
TOTAL FRANCE			144 063 507,06	20,85
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	3 800 000	3 244 934,52	0,47
ALPHA BANK 5.5% 11-06-31	EUR	3 500 000	2 939 715,68	0,43
ALPHA BANK AE 3.0% 14-02-24	EUR	6 000 000	6 007 760,96	0,87
EFG EUROBANK 2.0% 05-05-27	EUR	2 500 000	2 107 484,42	0,30
NATL BANK OF GREECE 8.25% 18-07-29	EUR	5 000 000	5 058 725,68	0,73
PIRAEUS BANK 3.875% 03-11-27	EUR	3 050 000	2 600 597,96	0,37
PIRAEUS FINANCIAL 5.5% 19-02-30	EUR	2 100 000	1 815 178,01	0,26
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	7 200 000	4 994 012,26	0,73
PIRAEUS FINANCIAL 9.75% 26-06-29	EUR	6 000 000	6 029 173,97	0,88
TOTAL GRECE			34 797 583,46	5,04
HONGRIE				
OTP BANK 5.5% 13-07-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 522 056,47	0,51
TOTAL HONGRIE			3 522 056,47	0,51
ILES CAIMANS				
CHINA MILK 0% 05/01/12 CV *USD	USD	1 000 000		
TOTAL ILES CAIMANS				
IRLANDE				
ABBOTT IRELAND FINANCING DAC 0.875% 27-09-23	EUR	3 000 000	2 952 338,42	0,43
AIB GROUP 5.25% PERP	EUR	3 000 000	2 680 013,36	0,39
AIB GROUP 6.25% PERP	EUR	5 000 000	4 617 168,99	0,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANK OF CYPRUS 6.625% 23-10-31	EUR	4 200 000	3 844 160,75	0,56
BK IRELAND GROUP 1.875% 05-06-26	EUR	3 200 000	2 978 386,41	0,43
TOTAL IRLANDE			17 072 067,93	2,47
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI 7.75% 12/42	EUR	1 800 000	1 922 056,77	0,28
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 12-02-28	EUR	3 000 000	2 303 236,64	0,34
AUTO PER 1.875% 04-11-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 305 131,34	0,33
AUTO PER L IT 1.625% 12-06-23	EUR	7 000 000	6 994 017,40	1,01
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 1.625% 25-01-28	EUR	5 500 000	4 427 000,48	0,64
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 1.75% 01-02-27	EUR	1 500 000	1 278 617,36	0,18
BANCA IFIS 4.5% 17-10-27 EMTN	EUR	4 000 000	3 935 589,04	0,57
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 3.875% 25-07-32	EUR	500 000	406 143,84	0,06
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 4.625% 22-01-25	EUR	10 000 000	10 034 095,21	1,45
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 8.625% 20-01-33	EUR	5 800 000	5 785 721,67	0,83
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SCPA 3.875% 25-02-32	EUR	1 950 000	1 628 225,29	0,24
BANCO BPM 2.875% 29-06-31 EMTN	EUR	3 200 000	2 609 921,32	0,38
BANCO BPM 4.25% 01-10-29	EUR	3 500 000	3 261 857,60	0,48
BANCO BPM 6.125% PERP	EUR	1 000 000	824 658,02	0,12
BANCO BPM 8.75% PERP EMTN	EUR	1 000 000	939 039,67	0,14
BFF BANK 5.875% PERP	EUR	3 000 000	2 702 258,40	0,40
DIOCLE SPA E3R+3.875% 30-06-26	EUR	1 000 000	683 119,35	0,09
ENI 0.375% 14-06-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 469 197,05	0,36
ENI 3.375% PERP	EUR	1 500 000	1 188 019,21	0,17
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	1 500 000	1 446 095,55	0,20
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	625 000	571 063,45	0,08
INTE 3.75% PERP	EUR	4 000 000	3 074 569,13	0,45
INTE 4.125% PERP	EUR	5 000 000	3 246 297,55	0,47
INTE 5.875% PERP	EUR	3 000 000	2 157 001,99	0,32
INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	EUR	2 500 000	2 567 054,11	0,37
LEATHER 2 E3R+4.5% 30-09-28	EUR	1 200 000	855 502,67	0,12
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.3% 23-11-30	EUR	450 000	391 348,94	0,06
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	600 000	536 869,50	0,08
TITIM 2 1/2 07/19/23	EUR	5 000 000	4 953 244,86	0,71
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	2 000 000	1 919 758,69	0,28
TOTAL ITALIE			77 416 712,10	11,21
JERSEY				
ADIE GLOB HOL 3.5% 15-08-24	EUR	4 000 000	3 728 141,74	0,54
TOTAL JERSEY			3 728 141,74	0,54
LUXEMBOURG				
ALTICE FINANCING 2.25% 15-01-25	EUR	2 000 000	1 773 425,00	0,26
ALTICE FRANCE 8.0% 15-05-27	EUR	450 000	356 134,00	0,05
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	7 000 000	6 918 718,33	1,00
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	1 000 000	805 500,00	0,12
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.25% 20-12-23	EUR	1 000 000	846 733,75	0,12
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125% 25-07-24	EUR	4 000 000	3 915 954,25	0,57
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	3 800 000	3 339 085,33	0,48
MONITCHEM HOLDCO 3 5.25% 15-03-25	EUR	3 000 000	2 739 152,50	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PICARD BOND 5.375% 01-07-27	EUR	875 000	676 400,64	0,10
PLT VII FINANCE SA RL 4.625% 05-01-26	EUR	1 000 000	909 624,31	0,13
ROSSINI SARL 6.75% 30-10-25	EUR	250 000	250 310,00	0,03
TOTAL LUXEMBOURG			22 531 038,11	3,26
MEXIQUE				
PETROLEOS MEXICANOS 2.5% 24-11-22	EUR	3 500 000	3 566 436,47	0,51
TOTAL MEXIQUE			3 566 436,47	0,51
PANAMA				
CARN CORP 1.875% 07-11-22	EUR	6 300 000	6 376 976,08	0,92
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	1 000 000	1 008 478,75	0,15
TOTAL PANAMA			7 385 454,83	1,07
PAYS-BAS				
ATHORA NETHERLANDS NV 2.25% 15-07-31	EUR	1 000 000	811 108,15	0,12
DUFYR ONE B.V 2.5% 31-12-24	EUR	3 000 000	2 800 608,33	0,41
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	3 000 000	2 878 099,11	0,41
IPD 3 BV 5.5% 01-12-25	EUR	1 000 000	924 481,67	0,13
LEASEPLAN CORPORATION NV 7.375% PERP	EUR	5 000 000	4 623 210,87	0,67
NNGRNV 4.625% 04/08/2044	EUR	3 000 000	2 982 679,52	0,43
NN GROUP N.V. 4.5% 31/12/2099	EUR	4 400 000	4 151 185,73	0,60
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	750 000	647 072,09	0,09
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	2 500 000	1 989 544,18	0,28
TELEFONICA EUROPE BV 2.88% PERP	EUR	2 500 000	1 985 314,73	0,29
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	3 000 000	2 918 601,16	0,42
TEVA PHAR FIN 1.25% 31-03-23	EUR	2 000 000	1 985 258,22	0,29
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	1 500 000	1 486 330,00	0,22
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.375% PERP	EUR	2 000 000	1 901 948,22	0,28
ZF EUROPE FINANCE BV 1.25% 23-10-23	EUR	5 000 000	4 904 421,58	0,71
TOTAL PAYS-BAS			36 989 863,56	5,35
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	3 500 000	2 895 100,13	0,42
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	5 300 000	4 078 177,57	0,59
BCP 4.5% 07-12-27 EMTN	EUR	6 000 000	5 533 767,53	0,80
BCP 9.25% PERP	EUR	5 000 000	4 350 741,58	0,63
BES FINANCE LTD EURIBOR 3 MOIS REV +2.65 31/12/2099 DEFAULT	EUR	2 000 000	4 204,50	
CAIXA GEN 5.75% 28-06-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 025 645,07	0,44
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	1 400 000	1 157 356,41	0,17
NOVO BAN 8.5% 06-07-28	EUR	6 000 000	5 596 343,42	0,81
TOTAL PORTUGAL			26 641 336,21	3,86
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS PLC 2.0% 07-02-28	EUR	3 000 000	2 993 687,67	0,44
CYBG PLC 8.0% PERP	GBP	2 000 000	2 276 965,25	0,33
FCE 1.615% 11-05-23 EMTN	EUR	2 000 000	1 986 920,00	0,29
INEOS FINANCE 3.375% 31-03-26	EUR	1 844 000	1 605 631,83	0,23
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	250 000	207 991,35	0,03
TOTAL ROYAUME-UNI			9 071 196,10	1,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
ASSEMBLIN FINANCING E3R+5.0% 15-05-25	EUR	500 000	470 548,33	0,07
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	1 700 000	1 014 182,86	0,15
DOMETIC GROUP AB 3.0% 13-09-23	EUR	3 000 000	2 900 238,08	0,42
VOLVO CAR AB 2.125% 02-04-24	EUR	3 000 000	2 900 611,64	0,42
TOTAL SUEDE			7 285 580,91	1,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			604 421 232,85	87,50
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			604 421 232,85	87,50
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	EUR	8 190	13 542 328,80	1,96
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC	EUR	6 500	6 869 330,00	0,99
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR	EUR	7 000	7 000 000,00	1,02
LAZ GL HYBR BD EV EUR	EUR	25	2 288 101,00	0,33
TOTAL FRANCE			29 699 759,80	4,30
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			29 699 759,80	4,30
TOTAL Organismes de placement collectif			29 699 759,80	4,30
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 1222	USD	150	-445 318,48	-0,06
EURO BOBL 1222	EUR	-1 000	-884 430,00	-0,13
EURO SCHATZ 1222	EUR	-16 000	-7 067 895,00	-1,02
RP EURGBP 1222	GBP	20	26 920,01	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-8 370 723,47	-1,21
TOTAL Engagements à terme fermes			-8 370 723,47	-1,21
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-195 000 000	10 049 619,67	1,45
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-100 000 000	5 153 651,11	0,75
TOTAL Credit Default Swap			15 203 270,78	2,20
TOTAL Autres instruments financiers à terme			15 203 270,78	2,20
TOTAL Instrument financier à terme			6 832 547,31	0,99
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	411 882,86	420 438,79	0,06
APPEL MARGE CACEIS	EUR	7 952 325	7 952 325,00	1,15
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-25 749,97	-29 341,35	-0,01
TOTAL Appel de marge			8 343 422,44	1,20
Créances			40 957 094,59	5,93
Dettes			-24 006 009,19	-3,47
Comptes financiers			24 540 218,34	3,55
Actif net			690 788 266,14	100,00

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	EUR	26 452,393	971,24
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	EUR	245 588,975	1 427,56
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	146 764,717	1 191,61
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	CHF	188,273	1 037,01
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	EUR	161 067,953	654,89
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	EUR	934,260	13 743,26
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	EUR	20 000,000	1 052,86
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD	USD	1,000	510,93
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD	USD	61,000	510,01
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	USD	1,000	988,45
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	USD	1,000	1 022,49

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	650 199,82	EUR	24,58	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	264,52	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	650 464,34	EUR	24,59	EUR

Décomposition du coupon : Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3,18	EUR	3,18	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,11	EUR	0,11	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	3,29	EUR	3,29	EUR

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 10, avenue Percier - 75008 Paris
484 947 627 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES PROPOSÉE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2022**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES qui s'élèvent à :

15 935 918,52 €	somme distribuable afférente au résultat,
84 708 833,42 €	somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

I) Somme distribuable afférente au résultat

- Action « FC EUR » :	Capitalisation	329 977,47 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	8 805 258,71 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	6,65 €
- Action « PC USD » :	Capitalisation	6,65 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	650 464,34 €
-	Report	77,29 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	3 880 358,93 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation	4 604,13 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	1 942 559,74 €
- Action « RC H-USD » :	Capitalisation	126,09 €
- Action « RD-H USD » :	Distribution	3,29 €
- Action « TC EUR » :	Capitalisation	322 475,33 €

a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **24,59 €** qui sera détaché le 20 décembre 2022 et mis en paiement le 22 décembre 2022 ;

b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD-H USD » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **3,29 €** qui sera détaché le 20 décembre 2022 et mis en paiement le 22 décembre 2022

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « FC EUR » :	Capitalisation	1 703 573,34 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	43 422 892,31 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	26,18 €
- Action « PC USD » :	Capitalisation	23,44 €
- Action « PD EUR » :	Report	3 209 067,58 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	21 628 255,63 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation	46 855,49 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	13 107 051,98 €
- Action « RC H-USD » :	Capitalisation	796,70 €
- Action « RD-H USD » :	Report	13,10 €
- Action « TC EUR » :	Capitalisation	1 590 277,67 €

*Rappel sommes distribution du résultat exercices précédents**Montant unitaire / action*

- 2021	23,62 € catégorie action « PD EUR »
- 2020	22,37 € catégorie action « PD »
- 2019	20,63 € catégorie action « G »
- 2018	27,58 € catégorie action « G »

**Compartiment :
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH
YIELD SRI**

8. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

FORME JURIDIQUE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances internationaux.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Compartiment majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Actions RC EUR, RVC EUR, PVC EUR, EVC EUR : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Action PD EUR : Le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par l'Assemblée Générale. Elle peut distribuer des acomptes.

OBJECTIF DE GESTION

Actions RC EUR, Action RVC EUR, Action PD EUR, Action PVC EUR, Action EVC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 30% ICE BofAML 1-3 Year Corporate ; 70% ICE BofAML BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (HIEC). L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

INDICATEUR DE REFERENCE

Actions RC EUR, RVC EUR, PD EUR, PVC EUR, EVC EUR

ICE BofAML 1-3 Year Corporate

L'indice ICE BofAML 1-3 Year Corporate est un indice publié par ICE constitué d'obligations dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans, notées dans la catégorie « investment grade », libellées en euro et émises par des sociétés financières et non financières.

Les données sont disponibles sur : www.indices.theice.com

Code Bloomberg : ER01

Actions RC EUR, RVC EUR, PD EUR, PVC EUR, EVC EUR

ICE BofAML BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (HIEC)

L'indice ICE BofAML BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (HIEC) suit la performance des marchés d'obligations d'entreprises ou institutions financières libellés en euro ayant une échéance court terme. Les titres éligibles doivent être notés de BBI à CCC3 (sur la base d'une moyenne de Moody's, S&P et Fitch), avoir une échéance finale d'au moins 18 mois au moment de l'émission, avoir une durée résiduelle d'au moins un an mais inférieure à trois ans à l'échéance finale à la date de rééquilibrage, un calendrier de coupon fixe et un encours minimum de 250 EUR millions d'euros. En outre, les titres admissibles doivent présenter une exposition aux risques des pays membres du FX-G10, des pays occidentaux et des pays en développement.

A la date du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, à savoir [ICE Benchmark Administration Limited], est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur à partir du lien [<https://www.theice.com/iba>]

La société de gestion s'assurera, lors des mises à jour ultérieures du prospectus de l'OPC, que le lien est toujours valable.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

La stratégie d'investissement repose sur une double approche (Top-down et Bottom-up) afin de prendre en compte le scénario macroéconomique et l'analyse crédit des émetteurs de la société de gestion.

Le processus de gestion sur la classe d'actifs du High Yield est un processus trimestriel qui s'articule autour des quatre étapes selon notre modèle d'analyse Macro (M), Valorisation (V), Sentiment (S) et Technique (T).

La société de gestion analyse donc les fondamentaux des émetteurs, la valorisation de la classe d'actifs, le sentiment c'est-à-dire le positionnement des investisseurs sur cette classe d'actifs, et les facteurs techniques qui sont l'équilibre entre l'offre (marche primaire) et les demande (flux).

La sélection bottom up se base sur une analyse crédit de l'émetteur via le profil d'activité de l'émetteur (cadre réglementaire, pression de la concurrence, stratégie, positionnement, track record des dirigeants et la solidité financière de l'entreprise ou de l'institution financière).

Une fois le choix d'un émetteur validé, la société de gestion se prononce sur le choix d'une obligation, caractérisée par une échéance, maximum 5 ans (date de maturité ou date de call) et un ensemble de clauses juridiques en analysant deux éléments qui sont les caractéristiques du titre ("covenants", séniorité et taux de recouvrement) et sa valorisation de marché.

Les investissements portent essentiellement sur des titres émis par des Etats, des entreprises, des institutions financières notés dans la catégorie spéculative / high yield par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. L'investissement sur des titres notés investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion sera possible à hauteur de 40% maximum de l'actif net. Le gérant pourra investir sur des titres non notés à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le risque de taux sera géré de manière indépendante dans une fourchette de sensibilité de 0 à 3.

Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des obligations et titres de créances négociables libellés en euro, de tout rang de subordination, à taux fixes, variables ou indexés, émis par des entreprises, des institutions financières et des Etats. La duration moyenne du portefeuille sera autour de 2.

Il mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Il ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. Le gérant ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Les informations relatives à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Risque de taux (y compris dérivés)		Investissement		Exposition	
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité aux risques de taux		0	3	0	3
Risque de crédit		Investissement		Exposition	
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Zone géographique de l'émetteur	Zone Europe	0%	100%	0%	100%
	Autres zones	0%	100%	0%	100%

Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'Euro.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

Le risque de change sera couvert de sorte que l'exposition de change n'excède pas 10% de l'actif.

L'OPC sera exposé aux pays émergents dans la limite de 10% maximum de l'actif net.

Le Compartiment peut utiliser, dans la limite d'une fois l'actif net, des futures sur taux et de change, des dérivés de crédit, des options sur taux et de change, des swaps de taux et de change et du change à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le Compartiment aux risques de taux, change, crédit et volatilité.

Gestion ISR

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Le Compartiment est géré conformément aux principes du label ISR défini par le Ministère de l'Economie et des Finances français. La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération.

L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels et des rapports sur la responsabilité sociétale (RSE) des entreprises suivies parmi l'ensemble des valeurs en portefeuille et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables de chaque valeur suivie établissent une note ESG interne fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou Principal Adverse Impacts (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) et les risques susceptibles d'affecter leur propre durabilité ou Sustainability Risks (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses).

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans les reportings périodiques SFDR du Compartiment présents sur le site Internet de la société de gestion.

Chaque pilier E, S et G est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension. La note ESG globale de la société synthétise les scores de chaque pilier selon la pondération suivante : 30% pour l'Environnement et le Social et 40% pour la Gouvernance.

La part des émetteurs couverte par une analyse ESG dans le portefeuille doit être au minimum de 90%, à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% de l'actif total).

Sur la base de ces grilles d'analyse ESG internes nous avons élaboré un processus taux qui :

- Limite à 50% du portefeuille la part d'émetteurs ayant une note inférieure ou égale à trois pour les fonds de catégorie High Yield,
- Proscrit les émetteurs ayant une note inférieure ou égale à 2.

Dans le cadre de la gestion ISR, les indicateurs d'impact suivants font, au moins une fois par an, l'objet d'un reporting :

Critère environnemental :

- o Intensité carbone du portefeuille, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d'affaires.

Critère social :

- o Note de gestion des risques liés aux controverses en matière de gestion des ressources humaines de notre partenaire ESG de notations extra-financières.

Critère droits humains :

o % d'entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

Critère de Gouvernance :

o % moyen d'administrateurs indépendants.

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un indice composite constitué à 30% du ICE ERO1 et à 70% du ICE HIEC après élimination des 20% plus mauvaises valeurs.

Le département de contrôle des risques s'assure mensuellement du respect de ce critère.

Les notations ESG externes du Compartiment et de l'indice correspondent à la moyenne pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire ESG de notations extra-financières.

La méthode de notation repose sur un modèle avec 17 années d'historique, 330 indicateurs regroupés en 38 critères dans 6 domaines. Ces 38 critères sont pondérés de 0 à 3 en fonction de leur matérialité (pertinence) pour le secteur.

L'analyse ESG se décompose en 6 domaines :

1. Ressources Humaines : 7 critères

Promotion du dialogue social / Promotion de la participation des salariés / Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité / Gestion maîtrisée des restructurations / Qualité des systèmes de rémunération / Amélioration des conditions de santé-sécurité / Respect et aménagement du temps de travail.

2. Environnement : 11 critères

Définition de la stratégie environnementale et éco-conception / Prise en compte des risques de pollutions (sols, accidents) / Offre de produits et de services verts / Prévention des risques d'atteinte à la biodiversité / Maîtrise des impacts sur l'eau / Maîtrise des consommations d'énergie et réductions des émissions polluantes / Maîtrise des impacts sur l'air / Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets / Maîtrise des niveaux de pollution locales / Maîtrise des impacts liés à la distribution-transport / Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.

3. Relations clients-fournisseurs : 9 critères

Sécurité du produit / Information clients / Orientation des contrats / Coopération durable avec les fournisseurs / Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement / Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement / Prévention de la corruption / Prévention des pratiques anti-concurrentielles / Transparence et intégrité des stratégies et des pratiques d'influence.

4. Droits Humains : 4 critères

Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits / Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective / Non-discrimination et promotion de l'égalité des chances / Élimination des formes de travail proscrites.

5. Engagement sociétal : 3 critères

Engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation / Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits-services développés par l'entreprise / Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général.

6. Gouvernance : 4 critères

Équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration / Audit de mécanismes de contrôle / Droits des actionnaires / Rémunération des dirigeants.

Le score ESG global de l'émetteur est égal à la moyenne pondérée des scores Critères.

La notation ESG d'un émetteur est effectuée sur une échelle de notation absolue de 0 à 100, 100 étant la meilleure note.

La méthodologie utilisée pour le calcul des notes ESG se trouve sur le Code de transparence publié sur le site Internet de la société de gestion.

2. Actifs hors dérivés du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Le portefeuille du Compartiment est composé de :

Actions

- a) Actions préférentielles à hauteur de 5% maximum de l'actif net
- b) Actions ordinaires à hauteur de 5% maximum de l'actif net.

Le compartiment n'investira pas activement sur des actions, mais pourra conserver ces dernières si elles sont issues d'une restructuration de dettes, typiquement suite à un échange actions contre dettes. Le gérant fera ses meilleurs efforts pour céder les actions reçues dans les meilleurs délais en fonction des conditions de marché et afin d'optimiser le cours de sortie pour les actionnaires.

L'exposition totale au risque action ne pourra dépasser 10% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

- a) Obligations et titres de créances libellés en Euro et/ou en toute devise, notés spéculative/high yield ou équivalent selon la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net ;
- b) Obligations et titres de créances libellés en Euro et/ou en toute devise, notés investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, à hauteur de 40% maximum de l'actif net ;
- c) Dettes subordonnées perpétuelles à hauteur de 50% maximum de l'actif net dont 30% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;
- d) Obligations non notées à hauteur de 10% maximum de l'actif net ;
- e) Obligations convertibles de type obligataire, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

OPC

OPCVM ou FIA français ou étrangers respectant les quatre critères de l'article R.214-I3 du Comofi, monétaires à valeur liquidative variable standard, monétaires à valeur liquidative variable court terme, ou obligataires, à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Ces OPC peuvent être gérés la société de gestion.

3. Instruments dérivés du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

- Nature des marchés d'intervention :

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ actions
- ☒ taux
- ☒ change
- ☒ crédit
- ☒ autres risques volatilité

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitée à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autre nature

- Nature des instruments utilisés :

☒ futures :

- ☐ sur actions et indices actions
- ☒ sur taux : risque de taux
- ☒ de change
- ☐ autres

☒ options :

- ☐ sur actions et indices actions
- ☒ sur taux risque de taux et de volatilité des taux
- ☒ de change
- ☐ autres

- ☐ **swaps** :
 - ☐ swaps d'actions
 - ☒ swaps de taux : transformation de rémunération à taux fixe en rémunération à taux variable et inversement
 - ☒ swaps de change
 - ☐ swap de performance
- ☒ **change à terme**
- ☒ **dérivés de crédit exception faite des CDS sur single ou produits de tranche**
- ☐ **autres nature**

• Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ☒ couverture partielle ou générale du portefeuille
- ☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs
- ☒ augmentation de l'exposition au marché
- ☐ maximum autorisé et recherché
- ☐ autre stratégie

4. Titres intégrant des dérivés du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents et permis par le programme d'activité de la société de gestion, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions (tous types de capitalisation), titres et valeurs mobilières assimilés dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 100% maximum de l'actif net. Les obligations convertibles contingentes sont limitées à hauteur de 30 % maximum de l'actif net.

5. Dépôts du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion du Compartiment dans la limite de 10% de son actif.

6. Emprunts d'espèces du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Le Compartiment peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Néant.

8. Information sur les garanties financières du compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, le Compartiment peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

- **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

- **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

- **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque sur titres hybrides ou subordonnés**

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

- **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles contingentes (CoCos)**

Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité appelé « trigger », l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et/ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil objectif appelé « point de non-viabilité ». Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

- **Risque lié à la surexposition**

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, le porteur pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

- **Risque de change (à titre accessoire)**

Le compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des actifs de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

▪ **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra financières quelles que soient les opportunités de marché.

GARANTIE OU PROTECTION DU COMPARTIMENT LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

Néant.

SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE DU COMPARTIMENT LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

Ce compartiment s'adresse à tous souscripteurs conscients des risques liés aux investissements sur les marchés internationaux de crédit.

Il pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Compartiment.

Information relative aux investisseurs russes et biélorusses

Compte tenu des dispositions du règlement UE n° 833/2014 modifié par le règlement UE n° 2022/328 et du règlement CE n° 765/2006 modifié par le règlement (UE) n°2022/398, la souscription de parts ou actions de cet OPC est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie.

Cette interdiction ne s'applique pas aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne. Cette interdiction restera effective aussi longtemps que la Réglementation sera en vigueur.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le Compartiment n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du *Securities Act* de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des *Restricted Persons*, telles que définies ci-après.

Les *Restricted Persons* correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du *Securities Act* de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1^{er} juillet 2014, dès lors que le Compartiment investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le Compartiment, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Compartiment dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

9. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il a été décidé pour la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR0013506995) :

- o Modification des modalités de calcul de la commission de surperformance

➤ **Date d'effet : 25/10/2021.**

Le conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR0013506995) en date du 18 novembre 2021 a décidé de :

- o Modifier la rédaction relative à la commission de surperformance, en application d'une position recommandation de la part de l'AMF ;
- o Apporter une précision rédactionnelle dans la stratégie d'investissement des deux compartiments de la Sicav à compartiments, afin d'indiquer, que par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net du Compartiment dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

➤ **Date d'effet : 21/01/2022.**

Il a été décidé pour la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR0013506995) :

- o Insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- o Règlement / Statuts : Suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- o Acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant (le cas échéant).

➤ **Date d'effet : 16/06/2022.**

Il a été décidé pour la Sicav **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR0013506995) :

- o Insertion d'une « information benchmark » dans le DICI ;
- o Ajout du risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques ;
- o Modification rédactionnelle de la politique de gestion ISR.

➤ **Date d'effet : 16/08/2022.**

Il a été décidé pour la SICAV **LAZARD FUNDS (Sicav à compartiments)** (code ISIN : FR0013506995) la création d'un troisième compartiment, LAZARD HUMAN CAPITAL (code ISIN : FR0014009F48).

➤ **Date d'effet : 31/08/2022.**

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

VI. Liste des mandats

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
Mme Éléonore Bunel <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Funds (Sicav à compartiments)
M. François-Marc Durand <i>Président de Lazard Frères Gestion SAS</i>	4	- Président Directeur Général de la Sicav Norden SRI - Administrateur des Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (Sicav à compartiments) . Lazard Alpha Allocation
M. Jean-Jacques de Gournay <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Président Directeur Général de la Sicav Norden Family - Administrateur des Sicav : . Lazard Funds (Sicav à compartiments) . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
Mme Monica Nescaut <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur dans les Sicav : . Lazard Small Caps Euro SRI . Lazard Funds (Sicav à compartiments) . Norden SRI . Lazard Equity SRI . Lazard Convertible Global
M. Paul Castello <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur des Sicav : . Lazard Euro Short Duration SRI . Lazard Equity SRI . Norden Small . Lazard Funds (Sicav à compartiments) - Directeur général Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global

VII. Jetons de Présence

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
Mme Eléonore Bunel	0
M. François-Marc Durand	0
M. Jean-Jacques de Gournay	0
Mme Monica Nescaut	0
Lazard Frères Gestion SAS représentée par Mme Alexia Latorre	0
MGEN	€ 1.600
Union Mutualiste Retraite (UMR)	€ 1.600
M. Paul Castello	0

VIII. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L.225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

IX. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

X. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général qui porte le nom de Président Directeur Général.

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Action PVC : -4.13%,
Action EVC : -4.04%,
Action PD : -3.57%,
Action RC : -3.98%,
Action RVC : -3.99%.

La performance de l'indice sur la période est de :

La performance de l'indice* sur la période est de : -6.80%.
(*) 30% de ER01 + 70% de HIEC.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'horizon s'est assombri sur les derniers mois. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières constituent un choc majeur qui intervient dans un monde où la question de l'inflation est passée au premier plan. Initialement vue comme la conséquence temporaire d'une reprise économique exceptionnelle du fait de la réouverture des économies post confinements et grâce aux importantes mesures de soutien, l'inflation est plus forte qu'attendu et semble devenir plus pérenne. Ceci a amené un net changement de discours de la part des banques centrales qui font de la lutte contre l'inflation une priorité.

L'inflation s'est nettement renforcée, un peu partout dans le monde, au-delà de l'augmentation des prix des matières premières et des biens affectés par les problèmes d'offre et par la pandémie. Parallèlement, les taux de chômage ont fortement baissé et des pénuries de main d'œuvre se sont fait le jour, exerçant des pressions haussières sur les salaires, en particulier aux Etats-Unis, faisant craindre la mise en place d'une boucle prix-salaires.

Ce contexte de forte inflation a amené les banques centrales à durcir leur politique monétaire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie perturbe grandement l'économie mondiale, et particulièrement la zone euro où la diminution des flux de gaz russe à l'été 2022 a entraîné une forte hausse des prix de l'énergie, augmentant le risque d'une récession à court terme.

Aux Etats-Unis, le PIB était en hausse de +1,8% sur un an au T2 2022 et de +3,5% par rapport à son niveau du T4 2019. 5,7 millions d'emplois ont été créés au cours des douze derniers mois, portant l'emploi total à 153,0 millions, contre 152,5 millions avant la crise sanitaire. Le taux de chômage a baissé de 4,7% à 3,5% et le ratio du nombre d'offres d'emplois par demandeur d'emploi a augmenté de 1,5 à 1,8. Le salaire horaire a augmenté de +5,8% sur un an. L'inflation sur un an a accéléré de +5,4% à +8,3% et de +4,0% à +6,3% hors énergie et alimentation. En novembre, le Congrès américain a adopté un plan d'investissement en infrastructures de 1200 Mds USD.

La Fed a augmenté son taux directeur de 300 points de base pour le porter dans la fourchette de 3,00-3,25%, en cinq mouvements : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, +75 points de base en juin, +75 points de base en juillet et +75 points de base en septembre. En novembre 2021, la Fed a annoncé qu'elle ralentirait ses achats d'actifs à hauteur de -15 Mds USD par mois. Ce rythme a été doublé en décembre. En mai, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre.

Dans la zone euro, le PIB était en hausse de +4,1% sur un an au T2 2022 et de +1,8% par rapport à son niveau du T4 2019. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,7% sur un an en Allemagne, de +4,2% en France, de +5,0% en Italie et de +6,8% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 8,1% à 6,6%. L'inflation sur un an a accéléré de +3,4% à +10,0% et de +1,9% à +4,8% hors énergie et alimentation. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien, pour un montant estimé de 280 Mds EUR.

En Allemagne, Olaf Scholz a été élu chancelier le 8 décembre 2021. Un gouvernement de coalition composé du Parti social-démocrate, des Verts et des libéraux a été formé. En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Le parti d'extrême droite des Frères d'Italie, emmené par Giorgia Meloni, a réalisé le meilleur score avec plus d'un quart des voix.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de 125 points de base en deux mouvements : +50 points de base en juillet et +75 points de base en septembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 0,75%, le taux de refinancement de 0% à 1,25% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 1,50%. En décembre 2021, la BCE a annoncé qu'elle ralentirait ses achats d'actifs au premier trimestre 2022 et que le programme « Pandemic Emergency Purchase Programme » (PEPP) se terminerait en mars 2022. En mars, la BCE a annoncé la fin du programme PEPP et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre du programme « Asset Purchase Programme » (APP), tout en indiquant que le programme APP pourrait se terminer au troisième trimestre 2022. En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP et pré-annoncé une hausse des taux pour juillet. En juillet, la BCE a approuvé la création d'un nouveau dispositif (« Transmission Protection Mechanism ») qui pourrait être activé en cas d'emballement des marges de crédit, sous conditions.

En Chine, le PIB était en hausse de +0,4% sur un an au T2 2022 et de 2,6% en rythme trimestriel, dans un contexte de poursuite de la politique du zéro Covid et de ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté de 4,9% à 5,3%. L'inflation sur un an est passée de +0,7% à +2,5% et de +1,2% à +0,9% hors énergie et alimentation. La banque centrale chinoise a baissé ses taux directeurs de 10 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. Le coefficient de réserves obligatoires pour les plus grandes banques a été abaissé de 75 points de base à 11,25%. En mars, le gouvernement a annoncé viser une croissance du PIB « d'environ 5,5% » en 2022. En avril, Xi Jinping a appelé à déployer tous les efforts possibles pour renforcer la construction d'infrastructures.

POLITIQUE DE GESTION

Sur le premier trimestre, les taux souverains ont repris une tendance haussière au mois d'octobre. La crise de l'énergie, la pénurie de semi-conducteurs et le ralentissement de la croissance chinoise se sont superposés à des attentes croissantes quant à une évolution restrictive des politiques monétaires des Banques centrales. Au global, **un fort aplatissement s'est dessiné sur le segment « 10-30 ans »**, témoin habituel d'inquiétudes renforcées sur la croissance.

A partir du mois de novembre, le variant « Omicron » a fait son apparition. Malgré la publication d'indices PMI européens solides et la persistance d'une inflation toujours élevée, **les taux souverains ont globalement reculé devant l'apparition du variant sud-africain**, alors même que la pandémie marquait déjà un vif rebond en Europe. Dans ce contexte, **les taux à 10 ans ont chuté en France (-24 pb), en Allemagne (-26 pb) et aux États-Unis (-11 pb)**. L'aplatissement des courbes, qui avait précédemment touché le segment « 10-30 ans » a nettement affecté la partie « 2-10 ans ». **Les actifs risqués ont évolué négativement, avec un écartement significatif des spreads de crédit tant pour les émetteurs corporate que financiers.**

En décembre, **les taux ont repris leur tendance haussière**, soutenus par les premières études sur la moindre dangerosité du variant « Omicron », les chiffres d'inflation élevés et les perspectives de croissance. Nous avons assisté à une **compression des primes de risque des émetteurs financiers** (sur l'ensemble de la structure de capital) **et corporate.**

Sur le trimestre, **le fonds affiche une performance de 0.10% sur la part PVC**, impactée principalement par la **hausse des taux observée en novembre** et, ce malgré le rebond du mois de décembre. **L'effet crédit est, quant à lui, positif.**

Plusieurs faits marquants ont jalonné le premier trimestre de l'année 2022. Tout d'abord, **le mouvement haussier des taux souverains**, entamé en 2021, **s'est prolongé sur le premier trimestre** en lien avec un discours de plus en plus ferme des banques centrales vis-à-vis de l'inflation. En effet, **la poursuite des pressions inflationnistes**, tant aux États-Unis qu'en Europe, a incité **les institutions à accélérer le rythme de resserrement de leur politique monétaire.** La Fed a d'ores et déjà entamé son programme avec une première hausse de ses taux directeurs de 25 pb mi-mars.

D'autres hausses vont se succéder tout au long de l'année pour tenter d'enrayer une inflation galopante. Dans ce contexte, nous avons assisté à une hausse généralisée des taux souverains : +83 pb pour le 10 ans US et +73 pb pour le 10 ans allemand.

Cet environnement de **tensions sur les taux d'intérêt et d'incertitudes liées au resserrement des politiques monétaires** a mécaniquement poussé **les primes de risque crédit à l'écartement en début de trimestre**. Cet écartement s'est amplifié suite à la dégradation des tensions géopolitiques avec, en point d'orgue, **l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février**. **L'inflation persistante, le conflit et les sanctions** ont jeté une ombre sur les perspectives de croissance mondiale, ce qui a pesé sur les indices de crédit.

Sur le trimestre, les primes de risque se sont écartées de +31 pb pour le crédit euro Investment Grade et jusqu'à +78 pb pour le crédit euro High Yield corporate.

L'effet taux a contribué négativement à la performance du fonds sur le 1^{er} trimestre : -45 pb. **L'effet crédit a également affiché une contribution négative à la performance** (-46 pb), le portage n'ayant pas suffisamment contrebalancé l'écartement des primes de risque.

Le mouvement haussier des taux souverains s'est prolongé sur le deuxième trimestre de l'année en lien avec un discours de plus en plus ferme des banques centrales vis-à-vis de l'inflation. En effet, **la poursuite des pressions inflationnistes**, tant aux États-Unis qu'en Europe, a incité **les institutions à accélérer le rythme de resserrement de leur politique monétaire**. Après avoir entamé son programme avec une première hausse de ses taux directeurs de 25 pb mi-mars, **la Fed a accéléré la cadence avec des hausses de 50 pb mi-mai et de 75 pb mi-juin** (plus forte hausse depuis 1994) pour **tenter de juguler une inflation au plus haut depuis plus de 40 ans**. **De nouvelles hausses vont se succéder au cours du second semestre**. Dans ce contexte, **nous avons assisté à une hausse généralisée des taux souverains** : +67 pb pour le 10 ans US et +79 pb pour le 10 ans allemand.

Cet environnement de **tensions sur les taux d'intérêt, d'incertitudes liées au resserrement des politiques monétaires** et la **dégradation des tensions géopolitiques** ont mécaniquement poussé **les primes de risque crédit à l'écartement sur le trimestre**. **Fin juin, les craintes d'un possible rationnement du gaz en Europe sont venues amplifier cette tendance** (+83 pb pour le crédit euro Investment Grade et jusqu'à +258 pb pour le crédit euro High Yield corporate sur la période).

L'effet taux a contribué négativement à la performance du fonds sur le 2^{ème} trimestre : -53 pb. **Tout comme l'effet crédit qui a affiché une contribution négative à la performance** de -272 pb. Le portage et les couvertures mises en œuvre (n'ont pas suffisamment contrebalancé l'écartement des primes de risque.

Sur le troisième trimestre, le début de l'été **s'est avéré plutôt constructif** avec la traditionnelle période de publication des résultats. Dans leur ensemble, **ceux-ci se sont révélés satisfaisants tant pour les corporates que les institutions financières** incitant ainsi les **investisseurs à faire leur retour sur le crédit**, notamment au sein du segment Investment Grade. Le segment High Yield a également profité de cette tendance mais dans une moindre mesure. Celle-ci s'est prolongée jusqu'à la fin du mois d'août et le discours de Jérôme Powell. En effet, **les investisseurs semblaient parier sur un discours plus « dovish » et un ralentissement dans le rythme ou l'ampleur des remontées de taux d'intérêt** des banques centrales face aux craintes grandissantes d'une récession.

Mais lors du symposium organisé fin août à Jackson Hole, **Jerome Powell a maintenu sa ligne directrice en se montrant inflexible : la lutte contre l'inflation reste la priorité** des banquiers centraux.

Début septembre, de l'autre côté de l'Atlantique, **Christine Lagarde est venue confirmer cette même détermination à combattre l'inflation**. Après la hausse de 50 pb en juillet 2022, la BCE a décidé d'une nouvelle hausse de ses taux de 75 pb, plus forte augmentation de ses taux directeurs depuis sa création.

En fin de période, les taux souverains américains à 5 et 10 ans s'établissent à respectivement 4,09% (+105 pb) et 3,83% (+82 pb). Les taux souverains allemands terminent à 1,96% pour le 5 ans (+90 pb) et 2,11% pour le 10 ans (+78 pb).

L'effet taux a contribué négativement à la performance du fonds sur le 3^{ème} trimestre : -49 pb. **Notre positionnement en sensibilité négative a permis de contrebalancer en partie l'impact négatif de la hausse des taux d'intérêt**.

L'effet crédit a, quant à lui, affiché une contribution positive à la performance (+102 pb).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CASINO 1.865% 13-06-22 EMTN	806 519,34	1 300 000,00
EDF 4.0% PERP	1 560 626,03	527 917,81
BANCO BPM FIX 21-09-27	619 994,52	1 000 000,00
BANKIA SA 6.0% PERP	608 031,29	1 000 000,00
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	1 513 858,56	
EUROFINS SCIENTIFIC 2.875% PERP	510 255,58	1 000 000,00
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 5.875% PERP	414 538,81	1 000 000,00
TEREOS FINANCE GROUPE 1 7.5% 30-10-25	542 570,83	803 480,00
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.75% 05-04-22	307 295,34	946 130,14
KS AKTUELL AG 3.0% 20-06-22	615 394,52	600 000,00

II. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 48 364 450,00**

- o Change à terme :
- o Future : 35 364 450,00
- o Options :
- o Swap : 13 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	 373,70 373,70

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR) :

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Compte rendu sur la performance extra-financière :

Au 30/09/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 58,2276 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 55,7301 à la date de démarrage du calcul.

Au cours de la période mesurée, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 55,7301 et 58,2276 Elle est restée supérieure à celle de son univers.

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) ainsi que la procédure de filtrage au regard des critères extra financiers se trouvent sur le site internet de la société de gestion (www.lazardfreresgestion.fr)

Le Compartiment est géré conformément aux principes du label ISR défini par le Ministère de l'Economie et des Finances français. La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération.

L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels et des rapports sur la responsabilité sociétale (RSE) des entreprises suivies parmi l'ensemble des valeurs en portefeuille et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables de chaque valeur suivie établissent une note ESG interne fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou Principal Adverse Impacts (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) et les risques susceptibles d'affecter leur propre durabilité ou Sustainability Risks (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses).

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans les reportings périodiques SFDR du Compartiment présents sur le site Internet de la société de gestion. Chaque pilier E, S et G est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension. La note ESG globale de la société synthétise les scores de chaque pilier selon la pondération suivante : 30% pour l'Environnement et le Social et 40% pour la Gouvernance.

La part des émetteurs couverte par une analyse ESG dans le portefeuille doit être au minimum de 90%, à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% de l'actif total).

Sur la base de ces grilles d'analyse ESG internes nous avons élaboré un processus taux qui :

- Limite à 50% du portefeuille la part d'émetteurs ayant une note inférieure ou égale à trois pour les fonds de catégorie High Yield,
- Proscrit les émetteurs ayant une note inférieure ou égale à 2.

Dans le cadre de la gestion ISR, les indicateurs d'impact suivants font, au moins une fois par an, l'objet d'un reporting :

Critère environnemental :

- o Intensité carbone du portefeuille, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d'affaires

Critère social :

- o Note de gestion des risques liés aux controverses en matière de gestion des ressources humaines de notre partenaire ESG de notations extra-financières

Critère droits humains :

- o % d'entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies

Critère de Gouvernance :

- o % moyen d'administrateurs indépendants

Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un indice composite constitué à 30% du ICE ERO1 et à 70% du ICE HIEC après élimination des 20% plus mauvaises valeurs.

Le département de contrôle des risques s'assure mensuellement du respect de ce critère.

Les notations ESG externes du Compartiment et de l'indice correspondent à la moyenne pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire ESG de notations extra-financières.

La méthode de notation repose sur un modèle avec 17 années d'historique, 330 indicateurs regroupés en 38 critères dans 6 domaines. Ces 38 critères sont pondérés de 0 à 3 en fonction de leur matérialité (pertinence) pour le secteur.

L'analyse ESG se décompose en 6 domaines :

1. Ressources Humaines : 7 critères

Promotion du dialogue social / Promotion de la participation des salariés / Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité / Gestion maîtrisée des restructurations / Qualité des systèmes de rémunération / Amélioration des conditions de santé-sécurité / Respect et aménagement du temps de travail

2. Environnement : 11 critères

Définition de la stratégie environnementale et éco-conception / Prise en compte des risques de pollutions (sols, accidents) / Offre de produits et de services verts / Prévention des risques d'atteinte à la biodiversité / Maîtrise des impacts sur l'eau / Maîtrise des consommations d'énergie et réductions des émissions polluantes / Maîtrise des impacts sur l'air / Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets / Maîtrise des niveaux de pollution locales / Maîtrise des impacts liés à la distribution-transport / Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.

3. Relations clients-fournisseurs : 9 critères

Sécurité du produit / Information clients / Orientation des contrats / Coopération durable avec les fournisseurs / Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement / Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement / Prévention de la corruption / Prévention des pratiques anti-concurrentielles / Transparence et intégrité des stratégies et des pratiques d'influence

4. Droits Humains : 4 critères

Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits / Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective / Non-discrimination et promotion de l'égalité des chances / Élimination des formes de travail proscrites

5. Engagement sociétal : 3 critères

Engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation / Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits-services développés par l'entreprise / Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général

6. Gouvernance : 4 critères

Équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration / Audit de mécanismes de contrôle / Droits des actionnaires / Rémunération des dirigeants Le score ESG global de l'émetteur est égal à la moyenne pondérée des scores Critères.

La notation ESG d'un émetteur est effectuée sur une échelle de notation absolue de 0 à 100, 100 étant la meilleure note.

La méthodologie utilisée pour le calcul des notes ESG se trouve sur le Code de transparence publié sur le site Internet de la société de gestion.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Prévention et contrôle des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération. Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2021 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31.12.2021 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2021 en €	Rémunération variable au titre de 2021 (cash payé en 2022 et différé attribué en 2022) en €
191	18 442 291	41 071 107

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2021 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 464 457
Autres	64	40 095 707
Total	67	46 560 164

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

12. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	59 716 503,89	30 658 679,89
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	57 219 543,89	30 602 629,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 219 543,89	30 602 629,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 513 935,36	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 513 935,36	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	983 024,64	56 050,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	313 050,00	56 050,00
Autres opérations	669 974,64	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 572 814,90	136 471,83
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 572 814,90	136 471,83
COMPTES FINANCIERS	855 341,95	1 582 584,63
Liquidités	855 341,95	1 582 584,63
TOTAL DE L'ACTIF	62 144 660,74	32 377 736,35

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	59 382 762,91	31 001 182,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-34 194,23	-30 531,95
Résultat de l'exercice (a,b)	2 002 829,70	1 266 144,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	61 351 398,38	32 236 795,18
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	313 050,00	56 050,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	313 050,00	56 050,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	313 050,00	56 050,00
Autres opérations		
DETTES	480 212,36	84 891,17
Opérations de change à terme de devises		
Autres	480 212,36	84 891,17
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	62 144 660,74	32 377 736,35

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1221		5 610 250,00
EURO SCHATZ 1222	35 364 450,00	
EURO BOBL 1221		8 095 800,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	9 000 000,00	
ITRAXX EUR XOVER S38	4 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	286,42	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 197 048,36	677 927,31
Produits sur titres de créances	6 375,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		31,87
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 203 709,78	677 959,18
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	373,70	306,26
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 479,18	502,85
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 852,88	809,11
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 201 856,90	677 150,07
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	519 445,61	109 253,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	1 682 411,29	567 896,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	320 418,41	698 247,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 002 829,70	1 266 144,14

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

0 Les instruments de type « actions et assimilés » sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

0 Les instruments financiers de taux :

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

0 Les instruments de types « obligations et assimilés » sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

0 Les instruments de types « titres de créance négociables » :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
Tcn en Euro	Tcn en devises
Euribor, Swaps OIS et Btf - 3 – 6 – 9 – 12 mois Btan - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

o **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Swing Pricing

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 1 juillet 2020. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus de la sicav, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} - \text{OPC Lazard Frères gestion} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	0,80%	
		RVC EUR	0,50%	
		PD EUR	0,40%	
		PVC EUR	0,25%	
		EVC EUR	0,15%	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Obligations, change	Néant
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	RC EUR, PD EUR	Néant	
		RVC EUR	20% au-delà de l'indicateur de référence, plafonnée à 2% de l'actif net	
		PVC EUR, EVC EUR	20% au-delà de l'indicateur de référence, plafonnée à 2% de l'actif net	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	32 236 795,18	10 856 257,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	36 337 685,34	20 704 054,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 731 272,25	-250 029,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	47 153,07	216 870,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-854 940,03	-34 977,09
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6 314 505,04	13 098 036,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 600 533,64	-13 323 664,87
Frais de transactions	-9 352,94	-7 332,69
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 869 524,48	353 644,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-4 500 880,42	368 644,06
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-368 644,06	-14 999,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	926 974,64	56 050,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	983 024,64	56 050,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-56 050,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-128 502,84	-9,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 682 411,29	567 896,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	61 351 398,38	32 236 795,18

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 264 365,98	91,71
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	955 177,91	1,56
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	57 219 543,89	93,27
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	13 000 000,00	21,19
Taux	35 364 450,00	57,64
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	48 364 450,00	78,83
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	56 264 365,98	91,71			955 177,91	1,56		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							855 341,95	1,39
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	35 364 450,00	57,64						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 741 400,98	2,84	8 600 898,89	14,02	13 745 653,65	22,40	4 218 292,78	6,88	28 913 297,59	47,13
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	855 341,95	1,39								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					35 364 450,00	57,64				
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	103 398,96
	Souscriptions à recevoir	21 362,14
	Dépôts de garantie en espèces	309 678,80
	Coupons et dividendes en espèces	98 375,00
	Collatéraux	1 040 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		1 572 814,90
DETTES		
	Achats à règlement différé	100 617,36
	Frais de gestion fixe	21 942,63
	Frais de gestion variable	357 652,37
TOTAL DES DETTES		480 212,36
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 092 602,54

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC		
Actions souscrites durant l'exercice	4 000,000	4 259 470,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	4 000,000	4 259 470,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 000,000	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD		
Actions souscrites durant l'exercice	7 548,312	7 965 135,78
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	7 548,312	7 965 135,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 549,312	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC		
Actions souscrites durant l'exercice	19 265,996	21 025 478,56
Actions rachetées durant l'exercice	-4 267,005	-4 576 087,25
Solde net des souscriptions/rachats	14 998,991	16 449 391,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	39 320,912	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC		
Actions souscrites durant l'exercice	28 070,000	3 087 601,00
Actions rachetées durant l'exercice	-1 450,000	-155 185,00
Solde net des souscriptions/rachats	26 620,000	2 932 416,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	26 801,000	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 11 398,39 0,18 53 108,09 0,83
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 18 893,38 0,43
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 112 122,13 0,28 290 285,94 0,72 14 257,52 0,04
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 19 379,30 0,83

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2022
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables provisionnés	0,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,76
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			I 513 935,36
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	I 513 935,36
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			I 513 935,36

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	2 002 829,70	1 266 144,14
Total	2 002 829,70	1 266 144,14

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	309 726,46	219 769,04
Total	309 726,46	219 769,04

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD		
Affectation		
Distribution	288 836,68	46,74
Report à nouveau de l'exercice	66,83	
Capitalisation		
Total	288 903,51	46,74
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 549,312	1,000
Distribution unitaire	38,26	46,74
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 309 300,54	1 045 488,58
Total	1 309 300,54	1 045 488,58

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	94 895,55	835,22
Total	94 895,55	835,22

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3,64	4,56
Total	3,64	4,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-34 194,23	-30 531,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-34 194,23	-30 531,95

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 298,81	-5 253,92
Total	-5 298,81	-5 253,92

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 504,08	-0,79
Total	-4 504,08	-0,79

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-22 801,61	-25 265,15
Total	-22 801,61	-25 265,15

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 589,68	-12,01
Total	-1 589,68	-12,01

	30/09/2022	30/09/2021
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,05	-0,08
Total	-0,05	-0,08

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	10 856 257,36	32 236 795,18	61 351 398,38
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC en EUR			
Actif net	5 113 131,70	5 498 335,16	9 497 192,22
Nombre de titres	5 000,000	5 000,000	9 000,000
Valeur liquidative unitaire	1 022,62	1 099,66	1 055,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,40	-1,05	-0,58
Capitalisation unitaire sur résultat	9,76	43,95	34,41
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD en EUR			
Actif net	1 022,43	1 092,07	7 610 521,50
Nombre de titres	1,000	1,000	7 549,312
Valeur liquidative unitaire	1 022,43	1 092,07	1 008,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,42	-0,79	-0,59
Distribution unitaire sur résultat	9,67	46,74	38,26
Crédit d'impôt unitaire			
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC en EUR			
Actif net	5 741 898,75	26 717 314,93	41 407 990,37
Nombre de titres	5 616,000	24 321,921	39 320,912
Valeur liquidative unitaire	1 022,41	1 098,48	1 053,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,40	-1,03	-0,57
Capitalisation unitaire sur résultat	9,55	42,98	33,29
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC en EUR			
Actif net	102,21	19 942,88	2 835 588,55
Nombre de titres	1,000	181,000	26 801,000
Valeur liquidative unitaire	102,21	110,18	105,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,15	-0,06	-0,05
Capitalisation unitaire sur résultat	0,95	4,61	3,54

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC en EUR			
Actif net	102,27	110,14	105,74
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	102,27	110,14	105,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,15	-0,08	-0,05
Capitalisation unitaire sur résultat	1,02	4,56	3,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB FRANCFORT 1.375% 29-12-31	EUR	200 000	158 537,05	0,26
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 1.625% 16-11-23	EUR	800 000	782 508,49	1,28
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	400 000	377 879,26	0,62
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG EUAR05+2.75% 28-06-27	EUR	400 000	359 081,12	0,59
HP PELZER 4.125% 01-04-24	EUR	200 000	156 586,75	0,25
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.75% 24-06-23	EUR	100 000	98 776,59	0,16
KS AKTUELL AG 2.625% 06-04-23	EUR	300 000	303 726,64	0,49
LANXESS FINANCE 4.5% 06-12-76	EUR	100 000	99 001,45	0,16
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 3.5% 30-09-24	EUR	400 000	364 527,56	0,59
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	300 000	287 653,15	0,47
ZF NA CAPITAL 2.75% 27-04-23	EUR	500 000	499 359,90	0,81
TOTAL ALLEMAGNE			3 487 637,96	5,68
AUTRICHE				
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG 6.125% PERP	EUR	200 000	176 233,16	0,28
VILKSBANK WIEN AG 2.75% 06-10-27	EUR	500 000	466 544,66	0,76
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	400 000	384 170,50	0,63
TOTAL AUTRICHE			1 026 948,32	1,67
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	600 000	431 829,89	0,71
TOTAL BELGIQUE			431 829,89	0,71
DANEMARK				
NORICAN AS 4.5% 15-05-23	EUR	100 000	93 190,50	0,15
TOTAL DANEMARK			93 190,50	0,15
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 7.5% PERP	EUR	800 000	743 674,09	1,21
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	200 000	163 434,16	0,26
BANCO DE BADELL 5.375% 12-12-28	EUR	600 000	616 514,42	1,00
BANCO DE SABADELL SA 6.125% PERP	EUR	200 000	181 807,10	0,30
BANCO SANTANDER SA 5.25% PERP	EUR	800 000	721 296,92	1,18
BANKIA 6.375% PERP	EUR	200 000	190 607,41	0,31
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	400 000	356 732,72	0,59
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	100 000	89 191,50	0,14
IBERCAJA 3.75% 15-06-25	EUR	700 000	693 079,88	1,13
IBERCAJA 7.0% PERP	EUR	200 000	190 893,91	0,31
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.5% 04-07-23	EUR	700 000	665 654,69	1,09
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	100 000	85 289,61	0,14
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.0% 15-09-24	EUR	500 000	472 836,94	0,77
UNICAJA BAN 2.875% 13-11-29	EUR	200 000	182 076,86	0,29
TOTAL ESPAGNE			5 353 090,21	8,72
ESTONIE				
AKTSIASELTS LUMINOR BANK ZCP 29-08-24	EUR	600 000	600 617,09	0,98
TOTAL ESTONIE			600 617,09	0,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT 1.514% 17-02-23	EUR	400 000	400 403,52	0,65
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021% 06-03-24	EUR	500 000	488 320,82	0,80
TOTAL ETATS-UNIS			888 724,34	1,45
FINLANDE				
NOKIA 2 03/15/24	EUR	1 000 000	989 278,29	1,61
TOTAL FINLANDE			989 278,29	1,61
FRANCE				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	300 000	284 473,62	0,46
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	700 000	552 633,27	0,90
AIR FRANCEKLM 3.75% 12-10-22	EUR	1 000 000	1 032 848,08	1,69
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	400 000	346 235,01	0,57
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	200 000	191 191,64	0,31
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	300 000	261 861,97	0,43
BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	1 000 000	1 018 613,56	1,66
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	400 000	317 968,38	0,52
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.561% 25-01-23	EUR	600 000	596 096,79	0,97
CREDIT AGRICOLE SA 4.10% 04/24	EUR	500 000	513 483,32	0,84
EDF 4.0% PERP	EUR	1 500 000	1 361 302,50	2,22
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	100 000	77 863,42	0,13
ELIS EX HOLDELIS 1.875% 15-02-23	EUR	800 000	803 125,15	1,31
ENGIE 3.25% PERP	EUR	300 000	293 008,79	0,47
FAURECIA 2.625% 15-06-25	EUR	100 000	88 535,79	0,14
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	200 000	170 584,36	0,28
GOLDSTORY SASU 5.375% 01-03-26	EUR	300 000	259 586,13	0,42
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	100 000	101 246,58	0,16
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	700 000	683 485,85	1,12
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	100 000	93 058,40	0,15
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	500 000	484 634,72	0,79
L OREAL S A 0.375% 29-03-24	EUR	500 000	487 000,89	0,80
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	300 000	297 216,29	0,49
ORANGE 2.375% PERP	EUR	400 000	374 190,71	0,61
ORANO SA 3.125% 20-03-23 EMTN	EUR	900 000	913 947,35	1,49
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	500 000	507 262,09	0,82
PAPREC 4.0% 31-03-25	EUR	300 000	270 026,00	0,44
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	250 000	253 168,47	0,41
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	200 000	170 895,53	0,27
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	200 000	174 793,63	0,28
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	200 000	169 343,81	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 12-06-23	EUR	500 000	492 187,50	0,80
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	300 000	248 968,17	0,40
SG 1.375% 23-02-28 EMTN	EUR	1 200 000	1 186 212,82	1,94
SOLVAY FINANCE 5.425% 31/12/99	EUR	300 000	311 474,53	0,51
SPCM 2.0% 01-02-26	EUR	200 000	181 673,11	0,30
SPIE 3.125% 22-03-24	EUR	900 000	898 556,24	1,47
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	700 000	653 211,28	1,07
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	500 000	449 398,70	0,73
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	200 000	159 065,05	0,26
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	700 000	684 384,94	1,11
TOTAL FRANCE			18 414 814,44	30,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GRECE				
ALPHA BANK 4.25% 13-02-30 EMTN	EUR	700 000	597 751,10	0,97
NATL BANK OF GREECE 8.25% 18-07-29	EUR	500 000	505 872,57	0,82
PIRAEUS BANK 3.875% 03-11-27	EUR	450 000	383 694,78	0,63
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	600 000	416 167,69	0,68
PIRAEUS FINANCIAL 9.75% 26-06-29	EUR	900 000	904 376,10	1,47
TOTAL GRECE			2 807 862,24	4,57
HONGRIE				
OTP BANK 5.5% 13-07-25 EMTN	EUR	500 000	503 150,92	0,82
TOTAL HONGRIE			503 150,92	0,82
IRLANDE				
ABBOTT IRELAND FINANCING DAC 0.875% 27-09-23	EUR	100 000	98 411,28	0,16
BK IRELAND GROUP 1.875% 05-06-26	EUR	350 000	325 761,01	0,53
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	200 000	194 612,81	0,32
TOTAL IRLANDE			618 785,10	1,01
ITALIE				
AUTO PER 1.875% 04-11-25 EMTN	EUR	300 000	276 615,76	0,45
AUTO PER L IT 1.625% 12-06-23	EUR	1 000 000	999 145,34	1,63
BANCA IFIS 4.5% 17-10-27 EMTN	EUR	200 000	196 779,45	0,32
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 3.875% 25-07-32	EUR	200 000	162 457,53	0,27
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 4.625% 22-01-25	EUR	1 000 000	1 003 409,52	1,64
BANCO BPM 2.875% 29-06-31 EMTN	EUR	100 000	81 560,04	0,13
BANCO BPM 4.25% 01-10-29	EUR	100 000	93 195,93	0,15
ENEL 2.5% 24-11-78	EUR	900 000	873 685,66	1,42
ENI 2.625% PERP	EUR	500 000	440 390,65	0,72
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	200 000	192 812,74	0,32
INTE 3.75% PERP	EUR	500 000	384 321,14	0,63
INTESA SANPAOLO 6.25% PERP	EUR	200 000	188 326,40	0,31
INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	EUR	500 000	513 410,82	0,83
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	400 000	375 273,56	0,61
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	400 000	394 227,40	0,64
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	500 000	479 939,67	0,78
UNICREDIT SPA 7.5% PERP	EUR	500 000	453 427,46	0,74
TOTAL ITALIE			7 108 979,07	11,59
LUXEMBOURG				
ALTICE FINANCING 2.25% 15-01-25	EUR	200 000	177 342,50	0,29
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	700 000	691 871,83	1,13
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.25% 20-12-23	EUR	300 000	254 020,13	0,41
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125% 25-07-24	EUR	500 000	489 494,28	0,80
TOTAL LUXEMBOURG			1 612 728,74	2,63
PANAMA				
CARN CORP 1.875% 07-11-22	EUR	700 000	708 552,90	1,15
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	100 000	100 847,88	0,17
TOTAL PANAMA			809 400,78	1,32
PAYS-BAS				
AEGON 4 04/25/44	EUR	200 000	195 798,68	0,32
DUFY ONE B.V 2.5% 31-12-24	EUR	350 000	326 737,64	0,53
GAS NATU FENO 4.125% 30-11-49	EUR	200 000	203 598,88	0,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	1 000 000	966 405,62	1,58
IPD 3 BV 5.5% 01-12-25	EUR	100 000	92 448,17	0,15
KPN 2.0% PERP	EUR	400 000	368 994,44	0,60
LEASEPLAN CORPORATION NV 7.375% PERP	EUR	200 000	184 928,43	0,30
NN GROUP N.V. 4.5% 31/12/2099	EUR	600 000	566 070,78	0,93
NN GROUP NV 4.375% PERP EMTN	EUR	1 000 000	966 344,52	1,57
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	700 000	676 010,66	1,10
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	700 000	707 797,62	1,15
TELEFONICA EUROPE BV 3.0% PERP	EUR	700 000	685 612,41	1,12
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	200 000	194 573,41	0,32
TEVA PHAR FIN 1.25% 31-03-23	EUR	400 000	397 051,64	0,65
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.375% PERP	EUR	200 000	190 194,82	0,31
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 5.125%/TV PERP	EUR	100 000	100 148,23	0,16
ZF EUROPE FINANCE BV 1.25% 23-10-23	EUR	500 000	490 442,16	0,80
TOTAL PAYS-BAS			7 313 158,11	11,92
PORTUGAL				
BCP 3.871% 27-03-30 EMTN	EUR	700 000	579 020,03	0,94
BCP 4.5% 07-12-27 EMTN	EUR	600 000	553 376,75	0,91
BCP 9.25% PERP	EUR	400 000	348 059,33	0,57
CAIXA GEN 5.75% 28-06-28 EMTN	EUR	700 000	705 983,85	1,16
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	1 000 000	977 248,96	1,59
NOVO BAN 8.5% 06-07-28	EUR	800 000	746 179,12	1,21
TOTAL PORTUGAL			3 909 868,04	6,38
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS PLC 2.0% 07-02-28	EUR	1 000 000	997 895,89	1,63
INEOS FINANCE 2.875% 01-05-26	EUR	100 000	85 190,88	0,14
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	200 000	166 393,08	0,27
TOTAL ROYAUME-UNI			1 249 479,85	2,04
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			57 219 543,89	93,27
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			57 219 543,89	93,27
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	EUR	768	1 513 935,36	2,46
TOTAL FRANCE			1 513 935,36	2,46
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 513 935,36	2,46
TOTAL Organismes de placement collectif			1 513 935,36	2,46
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 1222	EUR	-330	313 050,00	0,51
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			313 050,00	0,51
TOTAL Engagements à terme fermes			313 050,00	0,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-9 000 000	463 828,60	0,76
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-4 000 000	206 146,04	0,34
TOTAL Credit Default Swap			669 974,64	1,10
TOTAL Autres instruments financiers à terme			669 974,64	1,10
TOTAL Instrument financier à terme			983 024,64	1,61
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-313 050	-313 050,00	-0,52
TOTAL Appel de marge			-313 050,00	-0,52
Créances			1 572 814,90	2,57
Dettes			-480 212,36	-0,78
Comptes financiers			855 341,95	1,39
Actif net			61 351 398,38	100,00

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD	EUR	7 549,312	1 008,10
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC	EUR	1,000	105,74
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC	EUR	26 801,000	105,80
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC	EUR	9 000,000	1 055,24
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC	EUR	39 320,912	1 053,07

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	288 836,68	EUR	38,26	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	288 836,68	EUR	38,26	EUR

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 10, avenue Percier – 75008 Paris
484 947 627 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES PROPOSÉE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2022**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI qui s'élèvent à :

2 002 829,70 €	somme distribuable afférente au résultat,
-34 194,23 €	somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

- Action « EVC » :	Capitalisation :	309 726,46 €
- Action « PD » :	Distribution :	288 836,68 €
	Report	66,83 €
- Action « PVC » :	Capitalisation :	1 309 300,54 €
- Action « RC » :	Capitalisation :	94 895,55 €
- Action « RVC » :	Capitalisation :	3,64 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **38,26 €** qui sera détaché le 20 décembre 2022 et mis en paiement le 22 décembre 2022.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EVC » :	Capitalisation :	-5 298,81 €
- Action « PD » :	Capitalisation :	-4 504,08 €
- Action « PVC » :	Capitalisation :	-22 801,61 €
- Action « RC » :	Capitalisation :	-1 589,68 €
- Action « RVC » :	Capitalisation :	-0,05 €

<i>Rappel sommes distribution du résultat exercices précédents</i>	<i>Montant unitaire / action</i>
--	----------------------------------

- 2021	46,74 € catégorie action « PD EUR »
- 2020	9,67 € catégorie action « PD »